
U d'/of OTTAWA
39003003480018

LES JEUNES ANNÉES

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

SUIVIES DE

RÉFLEXIONS ET JUGEMENTS DE SON PÈRE SUR LA TERREUR

AVEC NOTICES ET NOTES

PAR

FRANÇOIS MORAND

Juge au Tribunal civil de Boulogne-sur-Mer



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LES JEUNES ANNÉES

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Je ne fais pas la biographie de Sainte-Beuve. Un pareil travail demande une autre plume que la mienne. Fussé-je, d'ailleurs, capable de l'entreprendre, je me garderais de m'y livrer déjà; j'attendrais. Sainte-Beuve n'est ni bien connu encore, ni susceptible de l'être d'ici à quelque temps; le sera-t-il même jamais, définitivement? Il est vrai que nous avons ses ouvrages; mais il nous a appris lui-même à ne pas nous en tenir à ce qu'un homme a écrit pour le public, lorsque nous voulons découvrir et montrer ce qu'il a pensé au vrai, ce qu'il a fait et comment il a vécu.

Le parti le plus sage, à son égard, est donc de se réserver. Je ne dis pas qu'il faille absolument s'en taire ni remettre tout au moment où l'on pourra le prendre complètement et d'ensemble. Bien au contraire, je suis d'avis que l'on doit s'y préparer par le détail et sur des points déterminés. Les uns l'auront pratiqué à certaines époques; les autres l'auront accompagné ou surpris dans certaines œuvres : chacun alors en dira ce qu'il a pu sa-

voir ; et il faut supposer qu'il le dira dans sa conscience, dans son entendement et son honnêteté.

Ses œuvres, au surplus, son talent ne sont pas ce qui importe davantage à sa biographie ; ce qui est mis en question, ce qui a commencé à se débattre sur son nom, ce n'est pas sa valeur littéraire, qui est incontestable ; c'est le caractère, c'est l'homme. Dès lors, là où le grand intérêt est de le pouvoir saisir, c'est au point de départ.

De tous ceux qui l'ont connu enfant et suivi dans sa croissance jusqu'à sa maturité, il en reste peu au monde ; moins encore en subsiste-t-il qui puissent, lui mort, parler de son jeune âge. Il se trouve néanmoins de bons témoins qui ont conservé des souvenirs fidèles ; et, grâce à eux, on peut le représenter dans ses jeunes années.

C'est le titre et l'objet de ce livre : *Les Jeunes Années de Sainte-Beuve.* Je déclare, à l'avance, que je ne me renferme pas absolument dans ces limites, et qu'elles seront quelquefois élargies ; mais j'y reviendrai toujours ; et les excursions mêmes y ramèneront. Il est impossible que, vis-à-vis d'un esprit qui offre tant d'attraits et de séductions, on résiste toujours à se laisser entraîner.

Sainte-Beuve avait eu presqu'un don du ciel dans le choix de son premier ami, un enfant pur et studieux destiné à devenir un prêtre savant et des plus dignes. M. l'abbé Eustache Barbe et lui se lièrent, en faisant leurs études dans une institution modeste, l'institution Blériot, qui s'en est justement montrée fière. Le jeune Barbe n'y acheva pas, néanmoins, ses classes : il les ter-

mina, par la rhétorique et la philosophie, au pensionnat que commençait à diriger l'homme prédestiné dont l'œuvre et la vie sont restés si en honneur dans le monde catholique, Mgr Haffreingue. Les deux amis, pour cesser d'être condisciples, ne demeurèrent point séparés encore : ils se retrouvaient aux jours de congés, les jeudis, et n'en resserraient que plus étroitement leur lien dans leurs promenades et leurs entretiens, où, me dit M. Barbe, Sainte-Beuve se montrait déjà un causeur bien avancé pour son âge : les entretiens d'*Ostie,* comme le dira plus tard le futur critique[1] .

Mais, bientôt, ce fut au tour de Sainte-Beuve de quitter la maison où ils s'étaient attachés l'un à l'autre. Il y était entré vers huit ans, et il y faisait sa sixième en 1814. Sa rhétorique ou sa seconde achevée, il alla continuer ses études à Paris; et alors commença entre eux, dès 1818, une correspondance qu'on peut dire avoir toujours duré, bien qu'ils ne s'écrivissent qu'à d'assez longs intervalles. Elle se borne, du côté de Sainte-Beuve, à vingt lettres en un demi-siècle; et, par malheur, deux ont été perdues, ce qui en réduit le nombre à dix-huit; mais leur intérêt, particulièrement dans les plus anciennes, rachète leur rareté. Cette correspondance est ici tout entière.

Celle qu'il entretint avec un *Compatriote* fut plus active; seulement elle commença beaucoup plus tard. Ce compatriote sera facilement deviné. Ses relations person-

1 *Lettres à M. Barbe*, p. 40, et *Stances et Epitres en vers*, p. 131.

nelles avec Sainte-Beuve ne sont pas des premiers temps. Lorsqu'il entra, lui aussi, et passagèrement, à l'institution Blériot, en 1818, Sainte-Beuve venait d'en sortir; mais il put déjà recueillir des impressions directes. Dans cet ancien hôtel des ducs d'Aumont, devenu le pensionnat Blériot, il voit encore la salle d'études où l'on se montrait la place du brillant élève, qui avait été un camarade plein de douceur; et dans cette cour toute parée pour les distributions de prix, sous les beaux soleils d'août, il lui semble toujours entendre proclamer son nom et y applaudir de ses petites mains. Il le suivit longtemps ainsi, sans en être connu; retenant tout ce qui se rapportait à lui; s'honorant, pour leur patrie commune, de ses succès, des présages de sa renommée, et le rêvant bientôt célèbre. Il indiquerait exactement, dans l'église de sa paroisse d'alors, l'endroit où le lauréat des grands concours assistait à la messe de huit heures, les dimanches de ses vacances, avec sa mère, et dans un recueillement qui ôtait le sien à celui qui se distrayait à le regarder. Peut-être se sont-ils rencontrés, sans le savoir, en face de cette maison de Le Sage, qu'aimait tant à voir Sainte-Beuve enfant, et, il faut le dire, dans un voisinage qui partageait tout au moins son cœur; car il y eut ses amours dès neuf ans, et il a nommé sa flamme [1].

Et cette *Histoire ancienne* de Rollin, dont il a dit: « Notre enfance a vécu là-dessus; c'est proprement l'his-

[1] Les *Consolations*, XIII. A Antony Deschamps.

« toire à lire pendant l'année de la première communion[1] »; son compatriote a, pour ainsi dire, touché le volume où il la lut ainsi dans la bibliothèque de l'un de ses plus respectables parents de la ligne maternelle, en s'astreignant de si bonne heure à cette habitude qu'il eut toujours de prendre des notes, pour fixer ses lectures ou ses entretiens. Enfin, leurs souvenirs de quelques célébrités littéraires, que Paris envoyait à nos bains de mer, et qui animaient deux ou trois cercles intimes charmés de les accueillir et de les retenir, trouveraient à se rapprocher, sans se confondre; notamment à l'égard de l'historien des Croisades, Michaud, qui passa plusieurs étés à Boulogne, Sainte-Beuve ne l'a pas oublié[2], de 1815 à 1822.

Mais, pour le redire, l'attention et le regard, dans cette affection, montaient uniquement de celui qui était obscur vers le point lumineux. L'astre, pourtant, en s'élevant, ne lui refusa point sa lumière ; vers 1841, il y eut relations décidées ; et il s'en forma une amitié réciproque. Ce ne serait pas un titre à la publicité des témoignages que Sainte-Beuve en donna : on l'a très-bien senti en ne livrant pas toutes les lettres qu'il écrivit. Cette correspondance en compte vingt-neuf, et il n'en est publié que vingt-deux, les unes en leur entier, les autres avec des retranchements dictés par les convenances; mais toutes susceptibles d'offrir un intérêt auquel rien d'étranger ou d'indifférent à la personne même de Sainte-Beuve ne se mêlera.

[1] *Causeries du Lundi,* VI. Art. du 5 juillet 1852.
[2] *Ib.* VII. Art. du 11 octobre 1852.

C'est une discrétion qui ne saurait être exigée de tous. On lui écrivit beaucoup, avec ou sans sujet. Il s'en plaignait: une de ses lettres à M. Barbe en fait foi [1]. Mais, il avait une grande politesse, une déférence pleine d'aménité; et il répondait toujours. Il se répandra, dans la suite, beaucoup de ces mots de lui, adressés avec grâce, sans jamais trahir l'impatience, et que peuvent aimer à produire ceux qui en ont eu la faveur. L'homme, toutefois, n'y sera pas : on n'aura que l'ombre.

Au point de vue qui nous occupe, il y aurait eu un fonds à tirer d'autres correspondances de Sainte-Beuve, de lettres de famille qui ont été détruites, ou qui veulent rester murées. La perte est consommée quant aux premières; et, si les secondes n'éprouvent pas un jour le même sort, il faut tout espérer du temps, pour qu'elles deviennent utiles. Un des plus anciens amis du grand critique, son compatriote aussi et son condisciple, M. Laisné, a bien voulu sortir de cette réserve, en faveur de cette publication, qui lui doit trois lettres curieuses sur l'abbé Prévost. Le peintre de tant de *Portraits* qui les présentait d'ordinaire tout faits et tout achevés à son public, y est vu, cette fois, broyant ses couleurs, à son chevalet et dans son atelier.

Voilà donc ce qui compose le tableau que j'ai voulu offrir de ses jeunes années. Certaines de ses poésies étaient naturellement appelées à le compléter. J'espère

[1] Lettre X.

que l'on ne trouvera pas que les notes y sont de trop : bien des circonstances demandaient ces explications ; et souvent, au bas de telle ou telle lettre, c'est l'auteur de la lettre lui-même qui aide à y mettre le mot.

Enfin, son père y revivra dans les *Réflexions* qui terminent le livre.

Les *Lettres à M. l'abbé Barbe* sont incontestablement les plus importantes de toutes ; les suivantes montrent de l'esprit, avec une portée moindre : les premières ont une âme, quelle qu'elle soit, ou qu'elle veuille être. On ne réussira jamais à bien étudier Sainte-Beuve au moral, si on ne s'en pénètre tout-à-fait. L'auteur de *Joseph Delorme* et de *Volupté* s'y est toujours senti sous l'œil du témoin de sa première innocence, d'un ami dans le sacerdoce qu'il ne tromperait pas. Et ces œuvres sur lesquelles ailleurs il fonde sa gloire, il les juge, pour cet ami, un calice qu'il veut éloigner de lui. Respect sincère et profond qui touche par sa tendresse et la fidélité avec laquelle il a été constamment gardé !

Sous ce nom de *Joseph Delorme*, cela n'est plus douteux depuis longtemps, Sainte-Beuve a exactement écrit sa vie des vingt-cinq premières années. Le gros bourg d'Amiens qu'il se donne pour lieu de naissance, et qui pourrait bien avoir un peu intrigué M. Barbe [1], n'ôte rien à l'exactitude de presque toutes les autres circonstances. Ce gros bourg était la patrie de son père ; et il est là pour

[1] Lettre XII, p. 54.

Boulogne, où le fils vint réellement au monde, le 23 novembre 1804 (2 nivôse an XIII). Il a expliqué, lui-même, comment il n'eut pas la particule qui était dans son nom de famille [1].

Si nous le suivons au sein de la vie réelle, il est bien ce Delorme né au troisième mois du veuvage de sa mère, et élevé par elle et une tante, sans fortune ; mais avec soin et honorablement. On le reconnaît à son amour du travail, à sa piété, à ses succès dans ses études, à ses habitudes exemplaires. On me dit que, dans ses victoires, il remportait jusqu'aux prix de sagesse et de bonne conduite. La splendeur des armes de l'Empire l'avait émerveillé, comme il le raconte ; et ce n'était pas pure imagination à lui de se revoir, à son déclin, en hussard de sept ans, aux merveilleuses revues du camp de Boulogne [2]. Ses premières souffrances du cœur, ses larmes au fond du bois, ses accès de chevalerie, la blonde jeune fille, qui eût été sa dame, ne sont pas des images poétiques. Tout ce qu'il décrit, l'écolier de douze ans l'a senti ; et la réalité de ce qu'il a peint, en dehors de lui, pourrait se dire encore vivante sur place et dans le monde. Mais à quoi bon les noms ? Lui seul les animait [3].

1 *Lettres à un Compatriote*, p. 98.

2 *Lettres à un Compatriote*, p. 86.

3 Une communication bienveillante qui m'est faite, au dernier moment, me détermine à une ouverture. C'est encore à l'un de ses anciens condisciples que Sainte-Beuve écrit le 14 mai 1865, après sa nomination au Sénat : « Je n'ai pas « oublié les années de la maison Blériot, ni vous, en particulier, si travailleur, ni « votre visite à Wierre, où je me trouvais alors ! » *Wierre* et le soupir du point final, voilà le balcon pavoisé, dans les jeunes rêves de Joseph Delorme, pour le retour du paladin.

Joseph Delorme atteint ses quatorze ans ; il va terminer ses études à Paris. C'est toujours Sainte-Beuve ; le modèle des élèves au travail, mais déjà mobile, entre les défaillances et les retours. En même temps qu'il s'en confie à son ami dans ses lettres, presque humblement, et avec chasteté surtout, comme il convenait, il en parle plus librement à sa Muse, qui a tout répété sans mystère. Delorme voulut mourir. On eut ses *Poésies*. J'avouerai qu'elles me déroutent un peu.

J'aurais aimé à continuer de croire au malheur de Joseph Delorme selon sa *Vie*, à ce qui rendait touchants son dénûment et sa solitude, lorsqu'on le voyait sans feu et sans livres à un étage qui était un galetas. Mais ses *Poésies* ne nous montrent-elles pas un autre homme? Des livres! ce n'est pas vraiment ce qui lui manque ; il court aux plus rares, partant aux plus chers. Il va de pair avec Nodier, « ce bon Nodier qui l'aime » ; et tous deux ils en causent au bal[1] .

Au bal! Si l'endroit paraît singulièrement choisi, il n'est pas, du moins, un lieu de désolation et de misère ; le bal revient souvent dans les vers de Joseph Delorme[2] . Il y est sur la soie, dans toutes les jouissances du luxe ; il valse à n'en pas finir. Franchement, ne nous inquiétons pas trop de ne voir qu'une mansarde, pour la nuit, à qui peut danser ailleurs jusqu'au jour ; et remettons-nous.

[1] *Mes Livres*, à M. Paul Lacroix.

[2] Voir les pièces intitulées : *Contredanse ; Gronderie ; Causerie au bal ; Après une lecture d'Adolphe ; A Alfred de Musset.*

Le vrai Delorme ne mourut pas. Il s'était endormi dans le désespoir, et il se réveille presque secrétaire d'ambassade. C'est une particularité neuve dans l'histoire de Sainte-Beuve. « Je ne sais si j'irai en Grèce », écrit-il à M. Barbe le 30 mai 1830. Il était question de cette ambassade pour Lamartine. Sainte-Beuve ne se sentait plus si difficile avec le droit divin : il oubliait un peu sa politique d'une autre lettre, celle du 11 septembre 1823, qu'il est bien regrettable de n'avoir plus en son entier. Il trouvait M. de Polignac un homme vertueux; et sous cette égide, revenu à ses croyances, avec un grand poëte au sommet de la mission, il se serait accommodé de la Restauration dans un poste qui l'eût conduit sous le ciel d'Homère. S'il n'y toucha pas, il n'en fut pas loin ; et la petite maison de Boulogne ne fut achetée par sa mère que pour l'événement. Nous eûmes alors le poëte des *Consolations.* Ici je m'arrête.

Sainte-Beuve n'a aucun côté politique. Mais, sous un autre rapport, quelle brusque évolution de sentiments et d'idées que ces *Consolations* à six mois de ses Poésies de *Joseph Delorme!* Après ce moment, qu'a-t-il cru? A quoi s'est-il attaché? Les incrédules qui l'ont proclamé des leurs l'ont-ils eu bien à eux? Les croyants qui l'ont repoussé pouvaient-ils le juger hors d'eux sans espoir? Que dire?

Ses commencements furent sincères. Si l'on veut prétendre qu'ils étaient l'effet de l'éducation domestique, à un âge où l'on suit l'exemple et la leçon sans même savoir

que l'on se soumet, j'ai à répondre que la leçon agissait encore en lui bien au-delà de cet âge ; je dis en lui et non pas sur lui, car le mouvement était intérieur. A sa pension Landry, il a toute sa liberté quand il recourt à la prière pour dissiper sa peine[1] ; et c'est aussi en pleine liberté qu'il demande à sa mère, dans une lettre qu'on n'a plus, mais dont on se souvient, de s'unir à lui pour la communion à laquelle il se prépare. Je cite des faits indéniables. Durant l'une de ses visites à Boulogne, aux vacances, il se confessa et communia ; le prêtre de qui il reçut ces deux sacrements, qu'il comprenait bien, n'est plus là pour en rendre témoignage ; mais je le nomme : c'était un ancien religieux de Saint-Bertin, l'abbé Dufour, qui mourut vénéré.

J'ai parlé d'un point de départ : en religion voilà le sien. Il s'en est tout-à-fait éloigné dans le cours de sa vie, je l'accorde : mais l'a-t-il formellement renié ? Jamais. Sainte-Beuve était né timide : dans son enfance il avait peur de tout ; cela m'a été affirmé par un témoin qui se trouva en position de le bien observer, avec affection et indulgence. Cette crainte de l'enfant s'est changée en respect humain chez l'adulte ; les entraînements du monde ont tout achevé chez l'homme fait.

Il y a ses actes, s'écriera-t-on. Il y a aussi ses écrits, peut-on répondre, et qui sont bien des actes ; et l'on ne doit pas oublier qu'en repoussant une accusation d'athéisme

[1] *Lettres à M. Barbe*, p. 5.

d'un catholique, Sainte-Beuve y a renvoyé son adversaire. « Je serais bien tenté, lui écrivit-il, de vous en infliger la « lecture [1]. »

C'était au sujet du malheureux vendredi ; un acte douloureux, celui-là, très-certainement. Mais sait-on bien qui en est le vrai coupable? L'invitation faite et acceptée, sur la remarque d'une des personnes présentes que le vendredi désigné par le principal convive était le vendredi saint, qui donc a répondu : *Raison de plus;* et à qui ne restait-il plus qu'à s'incliner? Le mot est authentique, et je m'en fais garant. J'affirme, au moins, que je le tiens de la bouche même de l'amphytrion que je visitai le 19 avril, alors que l'on était dans l'émotion de ce dîner ; et j'ajoute que, sachant bien que cela irait dans le pays de l'abbé Barbe, il me le rapporta pour être répété. « On « ne manquera pas de vous en parler, me dit-il, il faut « que vous sachiez la vérité. » Ce mot n'a encore figuré dans aucune relation de l'aventure. J'en décharge, aujourd'hui, la mémoire de Sainte-Beuve.

Quant à sa fin, peut-on assurer que sa dernière volonté écrite ait été sa dernière pensée? L'éclat sinistre en est demeuré dans ce monde, et il ne s'effacera pas. Le fait humain est là. Mais les miséricordes d'en haut sont infinies ; et l'homme qui a été le maître de prescrire à son corps de passer devant l'église sans y entrer, s'est-il flatté d'être encore le maître de la prière au delà du tombeau?

1 *Souvenirs et Indiscrétions*, publiés par son dernier secrétaire, p. 239.

Lui qui revenait si aisément à son enfance, n'en a-t-il pas, à la dernière minute, retrouvé un des beaux jours[1] ?

Qu'on ne s'empresse donc pas trop de le juger irrévocablement sur le for intérieur. Je reconnais qu'il a eu une tactique, celle de ne jamais se déclarer. Il a souvent tiré ses images et ses comparaisons du spectacle et du mouvement de la mer, où il avait eu son berceau et reçu ses premières impressions de la nature. Pour le suivre dans ses figures, je dirai qu'en matière de croyances l'homme a *louvoyé*. On me permettra cette autre comparaison : il a eu toutes les oscillations du pendule, sans vouloir jamais marquer d'heures. En vain l'eût-on pressé de se prononcer nettement; il vous eût repoussé avec douceur, d'abord; une reprise lui eût fait froncer le sourcil ; et, à trop d'insistance, il eût éclaté. Je suis même persuadé qu'on eût fini par l'irriter jusqu'à la colère ; alors, pour couper court, il vous aurait dit : « Bornez-« vous à ignorer ce que je pense et ce que je sens. Vous

1 Mais si tu t'es trompé, si ce natif orgueil
A pour tous et pour toi fait dominer l'écueil ;
Si le Maître, à la fois plus tendre et plus sévère,
Nous tient dès l'origine et de plus près nous serre,
Mesurant de tous temps l'abîme et les appuis ;
Ménageant au retour d'*invisibles conduits ;*
Si, plus clément peut-être à la terre purgée,
Il est toujours le Dieu de la Croix affligée,
Ce fils meilleur que toi qui t'es dit le meilleur,
Ce fils dont les longs jours ont passé tout d'un pleur,
Par l'effet répandu d'un vivant sacrifice,
Ne t'a-t-il pu tirer des limbes ton supplice ?

(PENSÉES D'AOUT, *Monsieur Jean.*)

Cette apostrophe du poète des *Pensées d'Août* est à J.-J. Rousseau, dont *Monsieur Jean* est supposé le fils, un cinquième enfant perdu qui se retrouve.

« ne savez pas si je suis catholique gallican, ou janséniste, « ou chrétien calviniste, méthodiste ; pas plus que vous « ne savez si je suis philosophe, déiste, spiritualiste, ou « naturaliste. Tenez-vous-en là. » La sortie faite, il eût repris son sourire : car il était bon.

Et si l'on me demande comment je puis savoir qu'il eût parlé ainsi, je réponds que je le sais.

Une explication de cette situation extrême et de certaines autres qui lui ont été également fatales, sera si simple en des matières si graves qu'on ne voudra pas y croire; et pourtant, c'est la vérité : il ne voulait pas être gêné. Il aimait sa ville natale ; dans toutes ses lettres il en parle ; il veut la revoir, et il ne la revit jamais; le voyage l'eût dérangé. Sa manière de considérer et de pratiquer le mariage, selon l'idéal de Joseph Delorme, n'était point, chez lui, la conséquence d'un principe, mais une commodité de la vie. Je sais bien que pour le résultat, erreur de conduite sinon de raisonnement, cela revient au même; et il l'a douloureusement expié, lorsqu'après la mort de sa mère, resté seul, avec l'âge et les infirmités, il dut s'y avouer dans un immense ennui qui lui fermait tout horizon.

On a, de son meilleur trait de plume, une page touchante sur Hégésippe Moreau, mort jeune et pauvre, en 1838. Hégésippe Moreau a quitté le collége ; il s'est fait apprenti dans une imprimerie, et il est poëte, poëte amoureux et chaste. Sainte-Beuve nous le montre en ces années : « Un Hégésippe Moreau primitif, dit-il, pur, na-

turel, adolescent, non irrité, point irréligieux, dans toute sa fleur de sensibilité et de bonté, animé de tous les instincts généreux, et non encore atteint des maladies du siècle. Moment unique et rapide qu'il a essayé de ressaisir plus d'une fois, de retracer dans ses vers. » Puis, le critique ajoute : « Il y a ainsi en chacun de nous, pour peu que notre fonds originel soit bon, un être primitif, idéal, que la nature a dessiné de sa main la plus légère et la plus maternelle, mais que l'homme trop souvent recouvre, étouffe ou corrompt. Ceux qui nous ont connu et qui nous ont aimé sous cette forme première, continuent de nous voir ainsi... [1] ».

Ne s'est-il pas dit que l'on pourrait ainsi le voir un jour, lui aussi? C'est ma conclusion et mon vœu.

[1] *Causeries du Lundi*, IV. Art. du 21 avril 1851.

Boulogne-sur-Mer, 20 Mai 1872.

LES JEUNES ANNÉES

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. L'ABBÉ BARBE

I

[Paris......1818][1]

Mon cher ami,

Je pense sans cesse à toi ; et, étant aussi séparé de mes parents, je ressens plus que jamais le besoin d'un ami, et je n'en puis trouver tel que toi. Je ne puis me rappeler sans une

[1] Cette lettre n'est pas datée ; mais elle a été écrite dans l'un des premiers mois de l'année scolaire 1818-1819 : elle est sous l'adresse de *Madame Sainte-Beuve, rue des Vieillards, à Boulogne-sur-Mer*, et porte en tête : *Pour Barbe.*

douce sensation ces petites promenades que nous faisions sur le sable, et qui nous délassaient si agréablement le corps et l'esprit. La pension où je suis[1] est, au moins, semblable à celle de M. Blériot; mais, le fils du maître de pension est un excellent jeune homme et ne manque pas de connaissances. Je suis bien content que tu ne m'aies pas oublié, et je te prie, dès que tu auras fini ta lettre, de la remettre à la maison, car j'aurai bien du plaisir à la lire. J'aime beaucoup notre professeur du lycée[2]; je crois qu'il est impossible de mieux faire une classe que lui. Nous expliquons, en grec, Homère, IIe livre de l'*Iliade; Vie de Cicéron*, par Plutarque, et les Evangiles: en latin, Salluste, guerre de Jugurtha; les *Pensées de Cicéron*, et Virgile, IIIe livre, *Énéide*.

Je te donnerai sur notre classe de plus grands détails une autre fois, lorsque je répondrai à ta lettre. Je te conseille de ne pas trop travailler et de te reposer un peu, cette année, des fatigues de la dernière.

B., qui est avec moi, travaille très-bien et a l'air d'aimer l'étude. G., que nous avons manqué de perdre, commence à se rétablir. Présente mes

[1] Celle de M. Landry. (*Nouveaux Lundis*, tome XIII, pages 4 et 25.)

[2] M. Gaillard, du collége royal Charlemagne. (*Ib.*, p. 5.)

respects à tes parents et embrasse pour moi tes frères. Je me propose de t'écrire par Mr G. et de te souhaiter une heureuse année.

Je t'embrasse ; pense quelquefois à ton fidèle ami.

SAINTE-BEUVE.

II

Paris, 11 janvier 1819.

Cher ami,

Si j'ai tardé si longtemps à répondre à ton aimable lettre, n'en accuse pas ma paresse, encore moins mon cœur; mais, malgré les fréquents congés qu'on a eus, je n'ai pu satisfaire mon désir.

Je suis charmé de voir que M. Haffreingue sache apprécier tes connaissances, et qu'il te donne le rang que tu mérites. J'espère que tu profiteras, comme tu me l'as promis dans ta dernière lettre, du loisir que tu pourras avoir, et que tu n'oublieras pas un ami qui t'est aussi fidèlement attaché. Je commence à m'habituer à l'absence de ma chère maman; ce n'est pas que je n'en ressente tout le prix[1]; mais, quand je

[1] Il y a très-vraisemblablement ici un sous-entendu dans la pensée de Sainte-Beuve, si sa lettre a été écrite de jet; ou une lacune, s'il s'est recopié pour se mettre au net. Ce sous-entendu se continue, dans la même phrase, à l'endroit où, sans parler de ses parents, il dit qu'il pourra *les* embrasser.

considère avec quelle rapidité ces trois premiers mois se sont écoulés, je m'engage à la patience, dans l'attente que les suivants se passant avec la même vitesse, je pourrai bientôt les embrasser et revoir des amis que je ne puis retrouver nulle part ailleurs.

La religion est ce qui contribue beaucoup aussi à me consoler ; à la maison, quand j'avais quelques petits chagrins, je les déposais dans le sein de mes bons parents, ou dans le tien, cher ami ; car tu étais digne de cette confiance. Aujourd'hui, au contraire, je n'ai personne à qui je puisse les confier ; alors je prie intérieurement le bon Dieu, et par là je m'ouvre une ressource pour dissiper ma peine.

J'observe le plus exactement que je peux tous mes devoirs, et ton exemple est sans cesse devant mes yeux pour que jamais je ne m'écarte des bons principes que j'ai reçus. Je me trouve aussi très-heureux d'avoir un aussi bon professeur, et qui me soit aussi attaché : après M. Cloüet[1], c'est, je crois, celui qui m'a montré le plus d'affection et prodigué [le] plus de soins. Aussi, je fais tous mes efforts pour le contenter et me conserver son amitié. Quand tu m'écriras, tu auras la bonté de me dire, si tu le sais,

[1] Professeur d'humanités à la pension de M. Blériot.

quels sont ceux de mes anciens camarades ou de mes connaissances qui ont le plus de succès; j'y prendrai toujours part, et ça me fera le plus grand plaisir. Ne crains pas, cher ami, de faire tes lettres trop longues; tu ne saurais trop t'entretenir avec moi[1]. Je voudrais pouvoir moi-même t'en dire davantage; mais mon cœur te parle assez, et le temps ne me permet pas de m'étendre plus longuement. Embrasse pour moi tes frères, et présente mes respects à tes bons parents. Je t'aime et serai pour la vie,

Ton fidèle ami,

SAINTE-BEUVE[2].

[1] Sainte-Beuve avait d'abord écrit : *on ne saurait trop m'en dire;* et c'est à conserver.

[2] Cette lettre avait été mise dans une autre à l'adresse de Mme Sainte-Beuve, qui, en l'envoyant à M. Barbe, y joignit ce mot : « Mme Sainte-Beuve vous salue et vous prie, lorsque vous aurez un moment de loisir, d'en profiter pour écrire à votre ami. Il attache trop de prix à vos lettres pour lui retarder le plaisir d'une réponse. J'aurai une occasion sous peu de jours. »

III

[Paris..... janvier 1820] [1].

[Mon cher ami,]

Depuis longtemps j'avais résolu de t'écrire : j'en ai été empêché [par le travail] que m'imposent mes devoirs, car l'année de seconde, quoi . . . . que les précédentes, exige, tu le sais, beaucoup de lectures . . . . se fortifier l'esprit, en attendant que la rhétorique. . . . . produire tous ces trésors au grand jour.

[1] C'est encore une lettre envoyée sous le couvert de Mme Sainte-Beuve, dont elle porte l'adresse au dos du feuillet sur lequel elle est écrite. Il s'en est détaché deux fragments qui sont perdus. Le plus regrettable de ces fragments tenait au texte même de la lettre, à laquelle il retranche dix fins de lignes, évaluables chacune à cinq ou six syllabes. J'ai cru pouvoir remplir la plupart de ces lacunes, entre crochets, dans le sens qui se présente à l'esprit du lecteur ; mais il y en a d'autres qu'il serait trop chanceux de vouloir suppléer : je les indique par des points. Le second fragment ne contenait que la suscription, *Mon cher ami*, je suppose, avec la date, qu'on peut mettre au commencement de 1820, dans l'année scolaire où Sainte-Beuve faisait sa seconde.

Le retour d'u[ne nouvelle année m'offre] l'occasion de remplir un devoir dont l'amitié me fait une [jouissance. Tu] sais, cher ami, les vœux que forme mon cœur. Je ne puis [en former que pour] ta santé et ton bonheur; car sous tous les autres rapports [tu n'as pas besoin de] vœux. Pour moi, je suis aussi heureux que je peux l'être. [J'ai pour maître] un homme âgé qui est très- doux et qui a toutes sortes d'égards [pour les élèves qui] travaillent. A. est dans ma classe, et s'est aussi g[agné l'affection de son] professeur. Sans être dans les premiers, il est au nombre des bons élèves; et voilà ce qu'on doit surtout désirer.

Tel tu m'as toujours connu, tel je suis encore aujourd'hui. Je me suis trop bien trouvé des principes que j'ai suivis jusqu'à ce jour, pour vouloir m'en écarter jamais; et, si cette idée funeste venait à se présenter à moi, ton exemple seul et les bons conseils que tu m'as donnés suffiraient pour me rappeler dans le droit chemin.

Adieu, cher ami, sois heureux, comme tu le mérites; c'est le vœu sincère que forme pour toi ton fidèle ami.

Charles SAINTE-BEUVE.

Mes respects, s. t. p., à tes chers parents et à tes aimables frères.

IV

[Paris,] ce jeudi 11 [septembre 1823].

Mon cher Barbe,

Quoique je sois en vacances, je n'ai pas grand temps à moi, continuant de prendre des leçons de mathématiques, et jouant de mon reste pour la littérature; c'est-à-dire profitant de ces quelques jours de loisir pour lire des ouvrages agréables qui me seront désormais interdits.

Parmi ces derniers je te citerai les Mémoires relatifs à la Révolution française [1], qui sont

[1] C'est la collection dite de Berville et Barrière, qui ne fut pas terminée. Les Mémoires de Lally-Tolendal y portent le nom de *Weber;* et ceux de Rabaut-Saint-Etienne, plus exactement intitulés *Précis de l'Histoire de la Révolution française*, n'en font point partie. Ce Précis parut en 1822 dans une édition spéciale des œuvres de son auteur, dont il remplit le premier volume. Quant aux Mémoires de Riouffe, qui forment le tome premier des *Mémoires sur les Prisons*, le Journal de la Librairie n'annonce leur apparition dans la collection Berville que le 21 juin 1823. Mais M. Barbe, qui les avait lus l'année précédente, les tenait de Sainte-Beuve lui-même, dans un exemplaire d'une édition de la République. Ce volume, tout couvert de notes du père de Sainte-Beuve, est resté en la possession de M. Barbe.

recueillis d'une manière impartiale : ceux de Madame Campan avec ceux de Madame Roland; ceux de Ferrières avec ceux de Bailly; ceux de Lally-Tolendal avec ceux de Rabaut-Saint-Etienne, etc. Il y a aussi ceux de Riouffe que tu as lus les vacances dernières, et dans lesquels il y a une imagination si jeune et si exaltée. C'est une chose bien digne de remarque et de réflexion que les récits différents et même contradictoires, faits des mêmes événements par des témoins oculaires, sur la bonne foi desquels on est d'ailleurs assez d'accord. Et, si, pour les faits publics et ostensibles, il y a tant d'obscurité, qu'est-ce donc quand il s'agit des causes qui sont cachées; comment tirer d'un tel chaos d'autre vérité que celle-ci : qu'il y a eu bien des intrigants, des criminels, des corrupteurs et des corrompus; et que ce peuple, qui avait donné tant à espérer d'abord, est descendu, par la faute de ses flatteurs, à un degré d'immoralité tel qu'on n'en retrouve d'exemple qu'à Rome, sous l'Empire?

Quand les premières fureurs furent passées, et que la Convention eut légué la France au Directoire, c'est alors qu'on vit, ce me semble, tout ce qu'il [y] a de plus impudent dans le vice. La perversité avait gagné jusqu'aux plus basses classes de la société; et Pigault-Lebrun, dans

ses romans scandaleux, n'a fait que peindre sans exagération les mœurs du pays où il vivait. Au milieu de tout ce hideux tableau il y avait de grands caractères, des Thraséas, des Helvidius, qui consolent un peu par le contraste de leurs vertus; mais le commun de la société était flétri.

Vraiment, c'est un bien triste spectacle que celui que présente cette époque; on doit y puiser des raisons pour en aimer davantage le temps où nous sommes venus. Je m'en félicite comme toi. Cependant, pour te parler franchement comme tu me parles, je te dirai, mon cher ami, qu'un passage de ta lettre ne m'a pas paru tout-à-fait d'accord avec mes idées, si toutefois j'ai le droit d'en avoir en ces matières si douteuses et si difficiles. Tu me dis que le gouvernement est un pouvoir servi par des ministres, ce qui est très-juste; et tu ajoutes : pouvoir émané de Dieu seul, etc. Sans doute, ce pouvoir vient de Dieu, en ce sens que tout en vient et qu'il est la source de tout; mais je crois qu'il est une source plus prochaine et immédiate du pouvoir, et je vais tâcher de t'exposer mon sentiment.

Les hommes sont en société, c'est un fait; ils ont des droits, et par conséquent des devoirs les uns envers les autres; c'en est un autre. S'ils étaient parfaits, ils se respecteraient mu-

tuellement, et il n'y aurait pas besoin de gouvernement, de pouvoir qui maintînt l'ordre, puisque l'ordre existerait naturellement, dans notre hypothèse. Mais, les hommes sont loin d'être parfaits; ils le sentent eux-mêmes. Pour obvier au désordre, ils nomment d'abord des juges, des magistrats, des gérontes; voilà un commencement de gouvernement dans une petite société. Agrandis la scène; imagine un groupe immense, joins-y la consécration du temps, et tu auras le gouvernement tel qu'il peut nous paraître.

Tu me diras, peut-être, que le premier père est le premier roi; et, alors, il serait vrai que la monarchie est immédiatement divine. Mais, si un fils obéit à son père jusqu'à l'âge de raison; lorsqu'il atteint cet âge il n'obéit plus de la même manière; il a de la déférence pour le vieillard qui l'aime; mais il examine son conseil, et se réserve de le suivre ou de ne pas le suivre. Si, tant qu'il obéit aveuglément, ou du moins sans hésiter, il peut paraître faire comme le citoyen à l'égard de la loi, certes, ce n'est plus quand il discute le conseil du vieillard et se permet quelquefois d'en écarter sa conduite.

Je crois que tu dois saisir mon idée, bien que mal exprimée. Elle me semble juste et non en contradiction avec ce qu'il y a de plus

rigoureux dans nos croyances religieuses. — Observe bien, aussi, que de cette idée ne sortent pas toutes les conséquences désastreuses qu'on a voulu en tirer contre les gouvernements. Car, si les hommes ont créé un pouvoir, c'est qu'il était nécessaire; s'il est nécessaire à une petite société, il l'est bien plus à une grande
. . . .[1]
par nécessité dans son origine; et ce qui lui est bien plus nécessaire encore . . . .
est grande, c'est une folie que rien ne peut excuser et qui produit de . . . .
Si ce pouvoir s'est quelquefois égaré (et qu'est-ce qui ne s'égare pas?) . . . . vrai qu'elle puisse signaler ces errements; mais c'est là qu'est la limite. [Pour en revenir] au point d'où je suis parti, je me félicite que nous ayons un gouvernement [propre à] remplir ce but par la correspondance qui existe entre ce pouvoir proprement di[t et la liberté.] Je suis bien persuadé que le peuple, qui, en jugeant tout par enthousia[sme et dans le] *brouhaha,* ne juge en

[1] Il y a ici une ligne, presque tout entière, déchirée dans le pli et devenue illisible; les lacunes qui suivent tiennent à la disparition d'un fragment de la lettre, et nous privent de neuf fins de lignes, évaluables chacune à quatre ou cinq syllabes. J'ai essayé, comme dans la lettre précédente, de remplir le sens probable de quelques-unes de ces lacunes; et j'ai laissé les autres pointées.

effet rien, ne peut avoir aucune part directe d . . . . ; et, certes, nous en avons assez d'exemples ; mais il n'en est pas ainsi, sauf. . . . . certaines misérables élections où tout se traite au cabaret.

Tu excuseras, mon cher ami, cette trop longue discussion : cela est p[our toi seul, qui n'y] vois rien que de pur.

Sans connaître l'ouvrage de M. de Bonald[1], je connaissais sa définiti[on, qui] est fameuse dans les écoles. On lui reproche de ne pas tenir compte de la lib[erté].

Je vois assez souvent M. Bousson[2], qui est notre voisin ; il veut bien me donner les rensei-

[1] *La Législation primitive.*

[2] M. Bousson était originaire de la ville d'Ardres, dans le Pas-de-Calais. Il fut le professeur de philosophie de M. Barbe chez M. Haffreingue. De cette institution, il passa, en la même qualité, au collége Stanislas. Ce collége prenait aussi le nom de *Notre-Dame-des-Champs,* de la rue dans laquelle il était situé. M. Bousson y professait en 1823, et Sainte-Beuve pouvait se dire son voisin. Il devint en dernier lieu professeur de philosophie au collége Charlemagne, où il paraît avoir eu pour successeur, vers 1830, M. Damiron, précédemment agrégé au collége Bourbon, alors que Sainte-Beuve y terminait ses études. « En faisant ma philosophie sous M. Damiron, a dit plus tard Sainte-Beuve, je n'y croyais guère. » (*Nouveaux Lundis;* t. XIII, p. 5.) Mais, ce serait à accorder avec ce que Joseph Delorme avait laissé dire de lui, sur ce point, en ses premiers temps ; à savoir que « sa vocation pour la *philosophie* et pour les sciences semblait se prononcer de plus en plus. »

gnements dont j'ai besoin et me traiter presqu'en camarade.

Adieu, mon cher ami ; conserve-moi ton affection et écris-moi quelquefois tes réflexions, en attendant que nous puissions nous revoir.

Ton ami,

SAINTE-BEUVE,

Rue de Vaugirard, n° 94 [1].

Mes respects à tes parents et mes amitiés à tes frères.

[1] Mme Sainte-Beuve avait quitté Boulogne, et demeurait, à la date de cette lettre, avec son fils. Aussi, la lettre ne passe-t-elle plus par son intermédiaire : elle est adressée directement à M. Barbe, comme le seront les suivantes.

V

[Paris, août 1828.]

Mon cher Barbe,

Je profite de l'occasion annuelle[1] pour te donner de mes nouvelles et t'en demander des tiennes. Je commence par te dire que j'ai publié mes deux volumes[2], et que je te les aurais envoyés, si j'en avais dans ce moment à ma disposition ; mais il ne m'en reste aucun exemplaire, et ce sera, si tu le permets, pour plus tard. Je souhaiterais bien te les remettre moi-même, pour beaucoup de raisons ; j'aurais peur que, sans mes explications verbales, mon livre,

[1] Cette occasion n'était pas d'un renouvellement d'année, mais celle des vacances, qui ramenaient de jeunes Boulonnais dans leur pays : elle me permet de fixer la date de la lettre, qui n'en porte pas.

[2] *Poésie française au seizième siècle.* 2 volumes in-8°, publiés en juillet 1828, chez les libraires Sautelet et Mesnier. Le premier volume est un *Tableau historique et critique de la poésie et du théâtre français* au seizième siècle : le second contient les *Œuvres choisies de Pierre Ronsard, avec notice, notes et commentaires.*

fort sérieux et modéré sous tous les rapports pour nous autres littérateurs du monde, ne te parût, à toi solitaire religieux, bien frivole et bien profane. Tu en verras, au reste, une annonce dans la *Quotidienne;* du moins, à ce que m'a promis l'un des rédacteurs de mes amis.

J'ai presque vu, il y a quelques mois, l'abbé de La Mennais chez Victor Hugo, mon voisin et mon ami bien cher[1]. J'eusse été heureux de faire la connaissance[2] de l'illustre écrivain, et je ne désespère pas que l'occasion s'en représente encore. Bien des événements se sont passés depuis que je t'ai écrit. Tu dois comprendre que la question est plus compliquée qu'elle ne te paraissait d'abord; que ce ne sont pas tout simplement la religion et l'impiété, la légitimité et

[1] Victor Hugo demeurait rue de Vaugirard, au nº 90, et Sainte-Beuve au nº 94. (*Portraits contemporains,* t. I, p. 468, édition de 1870; et *Nouveaux Lundis,* t. XIII, p. 7.)

[2] Il y a, peut-être, quelque chose à concilier entre ce que Sainte-Beuve écrit, au milieu de 1828, de son désir de faire la connaissance de l'abbé de La Mennais et d'en trouver l'occasion, et ce qu'il écrira en 1868, en se reportant à l'époque et aux circonstances où cette connaissance se fit. « Je n'avais pas été le premier, dit-il en parlant de La Mennais, à le rechercher au début de notre liaison; lui-même m'avait fait, par Victor Hugo, des avances, dès le temps des *Consolations.* » (*Portraits des Contemporains,* t. I, page 273, et *Nouveaux Lundis,* t. XIII, p. 13). — Les *Consolations* ne parurent qu'en mars 1830.

la révolution, le bien et le mal qui sont en présence. — Ou plutôt, tu finiras, j'espère, par comprendre, au point où en sont venues les choses, que la question s'est simplifiée, et qu'aujourd'hui, j'en suis certain dans mon âme et conscience, ce sont (à part quelques hommes de bonne foi et abusés) quelques intrigants, très-violents, très-indifférents en matière de croyance, mais avides du pouvoir, et furieux de le voir échapper, qui cherchent à troubler le pays et à remuer des cendres. Le temps, en passant sur les *libéraux,* a frappé les vieux incorrigibles, qui sont de moins en moins nombreux, et a communiqué à tous ceux qui avaient quelque sens une modération qu'ils n'ont pas toujours eue. On s'est attaché sincèrement à la dynastie avec les garanties de la Restauration; on s'est entendu avec les *royalistes-ultra,* mais honnêtes gens, que l'âge et l'expérience ont aussi tempérés; et il en est résulté une union forte, qui s'enracine de plus en plus, et promet stabilité à l'ordre de choses existant. — Au reste, sur tout cela, il y aurait tant à dire que je crains d'en avoir trop dit sans développements. Seulement, persuade-toi bien qu'il y a mille choses dont, en province, on ne peut avoir qu'une vue incomplète; et suspends, le plus que tu pourras, ton jugement.

Je vais faire un petit voyage en Angleterre; mais je ne sais si j'aurai le temps de repasser par Boulogne; dans ce cas, tu serais sûr de ma visite.

Dis-moi comment tu vas, ce que tu fais, comment tu vis; rien ne saurait m'être indifférent de toi. Pour mon compte, quoique je voie assez de monde et des gens distingués que j'aime et qui ont de la bonté pour moi; quoiqu'il semble qu'avec un peu de constance et d'activité une carrière assez belle peut enfin s'ouvrir pour moi, j'ai souvent et même toujours un grand vide, de grandes défaillances d'âme, des ennuis, des désirs. Les doutes religieux y sont sans doute pour quelque chose; et, quoique cet état d'esprit tienne aussi à d'autres causes presque impossibles à analyser, les grandes et éternelles questions y interviennent fréquemment. C'est le lot de l'humanité. Mille amitiés.

SAINTE-BEUVE.

Mes respects à tes parents, et mes souvenirs à tes frères.

VI

[Paris,] ce 3 janvier 1829.

Mon cher Barbe,

Je suis bien fâché de n'avoir pas reçu de tes nouvelles, cette année, par le retour de nos Boulonnais; il y aura eu de leur faute; ils n'auront pas été prendre tes commissions et tu n'auras pas voulu me répondre par la poste. J'espère qu'au moins tu auras eu une lettre de moi par G. Mais, cette fois, je t'en prie, ne me laisse pas sans réponse. Dis-moi ce que tu fais, ce que tu penses; ces communications, toutes rares et incomplètes qu'elles sont, nous tiennent toujours un peu au courant l'un de l'autre. J'espère, d'ailleurs, que cette année 1829 ne se passera pas sans que j'aie revu Boulogne, toi surtout... J'étais un peu trop pressé, à mon retour d'Angleterre, pour passer par Boulogne, et surtout pour y rester comme il l'aurait fallu. Aussi ai-je repris le chemin du Havre et de

Rouen[1]. J'avais, d'ailleurs, un nouveau volume sur le métier, qui est fini maintenant et va s'imprimer[2]. Mais je te porterai tout cela à la fois ; c'est trop profane pour être envoyé de loin, sans explication et commentaire de vive-voix ; d'ailleurs très-inoffensif, sois-en sûr, pour la religion et la monarchie : c'est purement littéraire.

Je te dirai que, depuis la chute du ministère Villèle, je vois les choses comme ceci : quoique le nouveau ministère soit mou, indécis, sans principe arrêté; vivant, au jour le jour, de concessions et de restriction, il n'est pas mauvais; et, s'il dure quelque temps encore, tout me paraît sauf; y compris, bien entendu, la dynastie[3] et la religion que l'autre ministère compromettait étrangement et d'une manière coupable au der-

[1] Il a mis un souvenir de ce voyage dans la pièce intitulée : *Sonnet pour un Ami*, qui est à la page 189 de la première édition de *Joseph Delorme :*

Que de fois près d'Oxford, en ce vallon charmant,
. . . .
Pauvre étranger d'hier, venu pour un moment,
J'ai reconnu, parmi les maisons ardoisées,
Le riant presbytère et ses vertes croisées,
Et j'ai dit en mon cœur : Vivre ici seulement !

Hélas ! si c'est là tout, qu'est-ce donc qui m'entraîne ?
Pourquoi si loin courir? Pourquoi pas la Touraine?
Le pays de Rouen et ses pommiers fleuris?

[2] *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*, en un volume in-18, qui parut chez Delangle frères, en avril 1829.

[3] Il avait écrit la *monarchie.*

nier degré. Un bon esprit modéré tend à s'établir et a déjà gagné la majorité des esprits; l'esprit constitutionnel pur, l'esprit de la monarchie selon la Charte. Car, demande-toi de bonne foi si les gens, très-estimables et très-convaincus peut-être, dont tu peux connaître quelques-uns, voudraient et auraient voulu de la *Charte?* — La main sur la conscience, — non. — D'un autre côté, les vieux révolutionnaires, les plus convaincus, les plus intègres, gens estimables comme les autres, selon moi, auraient-ils voulu, voudraient-ils encore de la dynastie, sinon de la monarchie? — La main sur la conscience, — non. — Or, ce qui est à souhaiter, pourtant; ce qui est le vœu de la majorité paisible, c'est qu'on s'entende, qu'on s'appaise, que la monarchie, que la dynastie soit; mais pas comme auparavant; pas absolue; avec des garanties, au moins avec les garanties essentielles, avec la Charte, telle quelle. Eh bien! l'ancien ministère allait évidemment au renversement de la Charte, et celui-ci la respecte au moins. Conclus de là.

Quant à la religion, plus j'y pense, plus je vois que c'est une chose de l'âme, de l'homme individu à Dieu. Qu'elle ait ses pompes, son culte extérieur, sa protection publique; voilà tout ce à quoi elle doit prétendre; c'est aux âmes qu'elle s'adresse, et c'est la seule conquête qui l'inté-

resse ; et on ne gagne pas sincèrement les âmes par les choses du monde, qui ne sont pas de l'âme, mais de la matière.

Mille adieux, mon cher Barbe.

Tout à toi de cœur,

SAINTE-BEUVE,

Rue Notre-Dame-des-Champs, 19.

Mes respects à tes parents ; mes souvenirs à Joseph et à Louis.

VII

[Paris,] ce 26 juillet 1829.

Mon cher Barbe,

Je profite du voyage de ma mère à Boulogne pour te dire que je ne t'ai pas oublié depuis ces six derniers mois; et j'espère que tu m'auras aussi gardé quelque souvenir.

Il ne s'est rien passé, selon moi, de bien grave depuis; et je vois les choses allant doucement; non pas au mieux, mais non pas au pire. Il doit t'être prouvé, maintenant, qu'au moins il n'y a pas de révolution à craindre de la part des gens qui auraient assez de crédit et de nom dans le pays pour tenter de la faire. Tous les honnêtes gens veulent bien évidemment la paix : seulement ils désireraient plus ou moins d'économies au budget; et, qu'ils parviennent ou non à ce but, il n'y a rien là de capital ni contre la dynastie ni contre la religion. Mais, si tu as encore des nuages là-dessus, comme il est très-permis à cette distance et avec les jour-

naux que tu lis presqu'exclusivement, il serait trop long de te détromper par lettres; et ce serait plutôt en causant; ce que je n'espère pas de sitôt encore.

Quant à moi, rien n'est changé dans ma situation, au moins extérieurement. J'ai publié l'hiver dernier un petit livre[1] qui a eu tout le succès qu'on peut attendre en ce temps-ci; on en a dit beaucoup de bien, et encore plus de mal; et, en somme, il s'est vendu. Tu liras tout cela un jour. S'il s'est opéré quelque changement qui me concerne, c'est plutôt en moi qu'en dehors de moi; et, je ne dois pas hésiter à te le dire, puisque cela te fera probablement quelque plaisir, mes idées, qui, pendant un temps, avaient été fort tournées au philosophisme, et surtout à un certain philosophisme, celui du dix-huitième siècle, se sont beaucoup modifiées, et ont pris une tournure dont je crois déjà sentir les bons effets. Sans doute, nous ne serions pas encore, sur beaucoup de points et surtout en orthodoxie, du même avis, je le crains; pourtant, nous nous entendrions mieux que jamais sur beaucoup de questions qui sont bien les plus essentielles dans la vie humaine; et, là-même où nous différerions, ce serait de ma part parce que je

[1] *Joseph Delorme.*

n'irais pas jusque-là, plutôt que parce que j'irais ailleurs et d'un autre côté.

Au reste, je dois t'avouer que, si je suis revenu avec conviction sincère et bonne volonté extrême à des idées que j'avais dépouillées avant d'en sentir toute la portée et tout le sens, ç'a été bien moins par une marche théologique, ou même philosophique, que par le sentier de l'art et de la poésie. Mais, peu importe l'échelle, pourvu qu'on s'élève et qu'on arrive.

Je dois te dire, encore, que ma vie est loin d'être conforme à ce que je voudrais et ce que je croirais le bien; mais c'est déjà quelque chose que je le sente et que je tâche d'être plus d'accord avec moi-même. J'aurais beaucoup à causer avec toi; je te parlerais, plus sciemment qu'auparavant, de beaucoup d'hommes célèbres que je connais maintenant. J'ai vu tout intimement Lamartine à son dernier voyage[1]. J'ai vu aussi M. de Châteaubriand[2]. Mais bien des rai-

[1] Voir, dans les *Consolations*, la pièce adressée à M. de Lamartine et datée de juillet 1829, qui commence ainsi:

Le jour que je vous vis pour la troisième fois,
C'était en juin dernier, voici bientôt deux mois.

[2] « Je ne désirai jamais être présenté à M. de Châteaubriand: ce fut M. Villemain qui, le premier, eut pour moi cette gracieuse idée en 1829. Il vint me prendre, un soir d'été, dans ma chambre de la rue Notre-Dame-des-Champs. » (*Portraits contemporains*, t. I, p. 75, édit. de 1870).

sons m'empêcheront d'aller à Boulogne avant quelque temps, et je n'ose espérer de te voir ici.

Écris-moi, par le retour de ma mère, ce que tu fais, comment tu te portes. Combien, toi, qui n'as point quitté tes foyers et le sol natal, tu es plus heureux que moi, qui ai déjà fait bien des courses sans but et [pu]rement stériles, et qui voudrais en faire beaucoup encore. Écris-moi tout ce qui peut t'intéresser, et crois-moi toujours.

Ton ancien ami,

SAINTE-BEUVE.

Mes respects, je te prie, à tes parents, et mes souvenirs à tes frères.

VIII

[Paris,] ce 30 mai 1830.

Mon cher ami,

J'ai reçu avec un grand plaisir la lettre que m'a apportée ma mère. J'ai eu le tort de ne pas t'écrire par son occasion[1]. J'étais allé en Normandie[2], quand elle a quitté Paris ; de sorte que j'ai pensé trop tard à te donner de mes nouvelles ; mais je lui ai bien recommandé de le faire et de m'en rapporter des tiennes.

[1] Mme Sainte-Beuve revenait d'un second voyage à Boulogne; et, c'est dans ce voyage, le 15 mai, qu'elle y fit l'acquisition d'une petite maison, en vue d'y revenir demeurer.

[2] Il s'y trouvait aussi, et apparemment de nouveau, deux mois plus tard, aux Journées de Juillet. « La révolution de juillet 1830 arriva. J'étais absent pendant les trois journées, et en Normandie, à Honfleur, chez mon ami, Ulric Guttinguer. » (*Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 10.) — « Moi-même, j'ai rêvé avec lui, près de lui, un grand roman poétique, qui était déjà commencé, quand Juillet est venu pour toujours l'interrompre : c'était un de ces romans de loisir et que la Restauration seule pouvait encadrer. » (*Port. cont.*, art. Guttinguer, t. II, p. 405.)

Il s'est fait, depuis que nous nous sommes vus, bien des changements dans ma situation, mais encore plus dans mes idées; j'ai bien varié et tenté bien des voies. Mes opinions politiques ont peu changé pour le fonds, mais se sont singulièrement modifiées quant aux nuances et à la vivacité. Je crois la marche actuelle des choses funeste ; mais, à te dire vrai, je ne la juge pas maintenant aussi grave qu'elle l'a été en d'autres circonstances; et j'espère que, ce ministère-ci tombé (ce qui me paraît indispensable), le prochain (le plus modéré et le plus royaliste possible) sanctionnera la fusion si désirée entre la Charte et la dynastie. Cela me paraît ici le vœu de tout ce qu'il y a de plus sage et de plus ami de l'ordre; de M. de Lamartine, comme de M. Royer-Collard[1].

M. de Polignac, sans doute, à son arrivée au pouvoir, n'eût pas mieux aimé que de s'adjoindre des collègues autres et moins décidés; mais la position a été plus forte et l'a entraîné : c'est, je crois, personnellement un fort honnête et vertueux personnage, mais connaissant peu le pays, fort entiché de certaines théories politiques et accordant trop aux idées aristocratiques anglaises. Quant au parti qui s'agite autour de quelques

[1] Il avait d'abord écrit *Villemain*.

hommes honnêtes et convaincus de ce côté, il est ici très-peu nombreux; et, à mille égards, mérite peu de considération, quand on le voit de près.

Nous nous accorderons mieux sur les idées religieuses. Après bien des excès de philosophie et des doutes, j'en suis arrivé, j'espère, à croire qu'il n'y a de vrai repos, ici-bas, qu'en la religion, en la religion catholique, orthodoxe, pratiquée avec intelligence et soumission. Mais, hélas! ce n'est là encore, pour moi, qu'un simple résultat théorique ou d'expérience intérieure; et je suis loin d'y ranger ma vie et toutes mes actions, comme il conviendrait. L'instabilité perpétuelle de ma condition, mon manque de fortune, mes nécessités littéraires, tout cela me jette dans une manière de vivre qui n'a rien de réglé ni de fixe; et, après quelques heures de bonnes résolutions, je suis bien vite retombé en proie aux impressions du dehors, ou, ce qu'il y a de pis, au vague des passions que personne, peut-être, n'a ressenti aussi cruellement que moi. C'est ce qu'en mes moments de demi-loisir j'ai essayé de peindre dans mes poésies[1], que j'ai toujours eu pudeur de te faire lire, et que je

[1] Il comprend, dans ces poésies, ses *Consolations*, qui avaient paru au mois de mars précédent.

te prie de ne pas connaître avant que moi-même je ne t'aie vu et expliqué bien des choses.

J'ai la réputation d'un homme très-tenace en fait d'opinions littéraires, et fort exagéré en romantisme; mais, en vérité, ce sont là de ces préjugés de journaux qui arrangent, à leur façon, ceux qu'ils ne connaissent pas. Je tiens très-peu aux opinions littéraires ; et les opinions littéraires occupent très-peu de place dans ma vie et dans mes réflexions. Ce qui m'occupe sérieusement, c'est la vie elle-même, son but, le mystère de notre propre cœur, le bonheur, la sainteté ; et, parfois, quand je me sens une inspiration sincère, le désir d'exprimer ces idées et ces sentiments selon le type éloigné de l'éternelle beauté. Si j'avais plus d'ardeur aux choses d'en haut, ce serait un grand bien pour moi d'être aussi détaché que je le suis de tout le bruit et le monde d'alentour ; j'y suis indifférent à toute heure et en tous lieux. J'ai trouvé le moyen, en voyant ceux que je ne puis éviter, de me faire une existence assez à part, et d'être seul un grand nombre d'heures par jour. Par malheur, ne tenant plus à rien du dehors, et ne me rattachant pas assez activement à l'échelle du salut, je me trouve dans les régions d'entre-deux : véritable enfer des tièdes. Espérons que cela aura une fin.

Je ne sais si j'irai en Grèce[1]; c'est tout ce qu'il y a de plus douteux. Il n'y a pas de roi, partant pas d'ambassadeur, partant pas de secrétaire. Le fait est que, dans la disposition où je suis depuis des années, j'irais volontiers au bout du monde pour y chercher un autre moi-même. Mais, *cœlum non animum mutant, etc.*[2].

Adieu, mon cher Barbe; je te félicite sur ton ordination et sur tes succès à prêcher. Par succès, je n'entends pas l'approbation frivole et qui vient des lèvres, mais cette puissance d'agir sur les âmes qu'on m'a dit se trouver dans ta parole et qui est un don. Pense quelquefois à moi. J'espère ne plus être bien longtemps sans aller à Boulogne; et le désir de te voir serait pour beaucoup dans mon voyage.

Présente mes respects à tes parents et mes amitiés à tes frères.

Ton ami,

SAINTE-BEUVE.

[1] « Lamartine, en 1829 et durant les premiers mois de 1830, sollicitait du prince de Polignac l'ambassade de Grèce; et je l'ai vu revenir enchanté de l'audience du prince ». (*Portraits contemporains*, t. I, p. 377, édit. de 1870.)

[2] Horat. *Epist.* lib. I, XI.

IX

[Paris,] 18 décembre 1831.

Mon cher Barbe,

Il y a, je crois, dix-huit mois que je ne t'ai écrit; mais tant de choses se sont passées dans cet intervalle, que notre rare correspondance a été enveloppée dans le tourbillon. Je n'essaierai pas, mon cher ami, de renouer le fil à l'endroit où il s'est brisé; ce sera, quand nous nous reverrons, un chapitre de plus à ces causeries que nous amoncelons pour l'avenir, sans savoir, hélas! si nous en jouirons jamais. J'ai eu, pour mon compte, dans ma vie toute privée, bien des traverses et de petites révolutions aussi. Grâce à Dieu! elles n'ont pas eu d'aussi tristes effets que les grandes. Tu me trouves donc aujourd'hui, comme il y a deux ans, installé modestement dans ma *rue Notre-Dame-des-Champs*, 19, avec ma mère; plus vieux tous les deux, chacun à sa manière, mais vivant assez doucement.

Je te dis, mon ami, que je suis vieilli, et c'est bien vrai, surtout intérieurement. Je n'oserais te dire qu'il y a progrès en moi; il n'y a pourtant pas de résultats fâcheux. Je suis toujours en voie vers ces idées dans lesquelles tu t'es assis de bonne heure; mes convictions y tendent et essaient de s'y affermir de plus en plus. Comme opinion, comme conversation, tu serais content de moi; et je ne contesterais plus à M. de Bonald ses idées sur le langage, et ne me ferais plus tirer l'oreille pour lire les *Soirées de St-Pétersbourg*. Mais cela ne suffit pas, je le sais, et il faut arriver à assimiler sa vie aux idées qu'on croit vraies, et qui ne le sont que parce qu'elles fournissent une lumière morale ici-bas.

J'ai beaucoup connu et vu M. de La Mennais depuis que je ne t'ai écrit. Il m'a marqué une amitié touchante. J'ai été le voir à Juilly, lorsqu'il y était, et je le voyais beaucoup à Paris; car il était notre voisin. Je vois, pendant son absence, l'abbé Gerbet[1] qui est un homme

[1] « Trois fois dans ma vie j'ai eu le bonheur de le voir en des lieux qui lui convenaient à souhait et qui semblaient son cadre naturel ; en 1831, à Juilly, sous les beaux ombrages que Malebranche avait hantés ; en 1839, à Rome, sous les arceaux des cloîtres solitaires ; et hier encore, dans les jardins de l'évêché d'Amiens, où il vit près de son ami, M. de Salinis ». (*Causeries du Lundi*, t. VI, sur l'abbé Gerbet. L'article est du 16 août 1852.)

charmant et d'une onction qui se mêle à une science si vive. Imagine que M. de La Mennais voulait m'emmener avec lui à Rome. J'en eusse été comblé; mais des raisons impérieuses et durables me retiennent ici.

J'ai eu bien des douleurs dans ces derniers mois, de ces douleurs qu'on évite en gardant le port de bonne heure. La passion que je n'avais qu'entrevue et désirée, je l'ai sentie; elle dure, elle est fixée, et cela a jeté dans ma vie bien des nécessités, des amertumes mêlées de douceur, et un devoir de sacrifice qui aura son bon effet, mais qui coûte bien à notre nature[1]. J'ai peu travaillé littérairement, excepté dans des journaux et revues. J'ai à faire un roman[2] qui te plairait assez, si je l'exécute comme je le conçois. S'il se fait, je te l'enverrai. — Je dois recueillir aussi un volume de prose composé d'articles biographiques et littéraires insérés dans des revues; mais, ce n'est pas une composition suivie, c'est une galerie de portraits[3].

Je vis donc très-retiré, mon ami; lisant, re-

[1] Cette passion n'est pas restée tout-à-fait un mystère dans la vie de Sainte-Beuve, à cette époque. Mais, il n'y avait pas l'aveu.

[2] Il s'agit déjà de *Volupté*, qui ne parut qu'en 1834.

[3] Ce volume fut le premier des *Critiques et Portraits littéraires*, et parut en avril 1832.

gardant, ne voyant pas du tout ce qu'on appelle le monde; pesant chaque chose à la même heure autant que possible, comme les *collègues*[1] du rempart.

Toi, mon cher Barbe, que fais-tu? Y a-t-il eu quelques changements pour toi, pour ta famille, tes frères et tes parents? Garde-moi toujours un bon et fidèle souvenir, comme je fais à ton égard, malgré ces espaces de temps et de lieu.

SAINTE-BEUVE.

[1] Les deux amis, Sainte-Beuve et M. Barbe, avaient ainsi qualifié, par plaisanterie, une réunion de vieillards qui se promenaient régulièrement, à certaines heures, sur le rempart de la ville, et qu'on a aussi nommés *les politiques*, parce qu'ils s'occupaient assez, en marchant, des affaires du temps Il y en a eu plusieurs générations.

X

[Paris,] ce 1er février 1835.

Mon cher Barbe,

J'apprends, par un de mes amis, qu'une lettre de Boulogne et d'une personne demeurant chez M. Haffreingue a dû m'être remise ; et, comme aussi je présume qu'elle ne peut être que de toi, je ne veux point ajouter à mon silence, déjà si long, un nouveau silence qui te semblerait un tort réel envers notre ancienne et toujours bien durable amitié. Car, quoique je ne t'écrive pas, mon cher Barbe, je ne songe pas moins fréquemment à toi et à tous les souvenirs qui nous sont communs et qui acquièrent encore plus d'autorité en s'éloignant. Des travaux interrompus, beaucoup de liens de tous les jours, mille gênes qui se sont succédé m'ont empêché de quitter Paris depuis plus de quatre ans; et je n'ai pas durant tout ce temps passé, en tout, plus de trois semaines à la campagne, même dans

les environs[1]. C'est pour te dire que si je ne suis pas allé à Boulogne, où tu es certainement la personne qui m'attirerait le plus, ce n'est pas que j'aie donné la préférence à d'autres lieux ni à d'autres objets d'une date moins ancienne dans mon cœur. Nous aurions tant à causer, mon cher ami, soit sur les remparts dont le contour ne suffirait pas aux circuits et aux longueurs de nos conversations ; soit du côté de cette vallée du Denacre où nous avons cheminé tant de fois ; soit aux bords de la mer que nous aimions à côtoyer au loin dans nos après-dînés du jeudi ! Des lettres ne peuvent en rien suppléer à ce que la parole directe rendrait seule, au gré de notre promptitude et de notre abondance ; et c'est, en grande partie, pourquoi je ne t'écris pas, considérant que ce que je te pourrais dire en quelques lignes n'est rien, au prix de ce que nous désirons et de ce dont est véritablement affamée notre amitié si longtemps sevrée.

Ma situation littéraire extérieure s'est beaucoup plus améliorée que ma situation matérielle. Je te l'avouerai, je ne vis que de ce que j'écris ; et, sans ma mère, qui y met beaucoup du sien, je ne suffirais pas aux dépenses croissantes et

[1] A Précy-sur-Oise, par exemple. Plusieurs de ses poésies sont datées de ce lieu, dans le mois d'octobre, en 1834.

cependant modérées, auxquelles je suis par degrés porté. C'est une des causes, je te le dis bien bas, de mon peu de voyages hors de Paris; et, quoi que ce ne soit pas la seule, ce n'est pas la moindre. Je n'ai pas d'ailleurs à me plaindre, et j'ai prospéré plus que je n'aurais osé prétendre. Il me reste maintenant à bien employer les moyens et instruments littéraires dont je dispose, à faire de mon temps et de mon esprit une application de plus en plus bonne ; c'est à quoi je tâcherai. Je m'occupe, en ce moment, d'une histoire littéraire de Port-Royal et des solitaires qui s'y rattachent ; c'est une belle part de l'histoire littéraire du dix-septième siècle, la plus belle peut-être, en y faisant rentrer Racine, Despréaux même, Mme de Sévigné un peu, et en parlant, par occasion, de Bossuet et Fénelon, qui eurent des rapports, de contradiction, il est vrai, avec le jansénisme. J'espère, à la fin de l'année, être avancé dans ce travail, dont je suis pourtant trop souvent distrait par d'autres travaux secondaires de *Revue* ou autres. Quant aux journaux, je les ai tout-à-fait quittés, et n'y rentrerai pas[1].

[1] Il venait de rompre avec le *National*, en s'y faisant presqu'une affaire pour son article de la *Revue des Deux-Mondes* sur Ballanche (septembre 1834). On releva dans cet article un mot qui avait offensé. Il a rapporté l'anecdote qui y a

Mes sentiments, mon ami, sur les points qui nous touchent le plus et que nous traitions déjà, il y a tant d'années, le long de nos grèves en vue de la mer (comme saint Augustin ou Minutius Félix à Ostie), mes sentiments sont toujours avoisinant le rocher de la foi, s'y brisant souvent comme des vagues, plutôt qu'y prenant pied comme un naufragé qui aborde enfin. Je ne m'écarte pourtant guère de cette vue plus ou moins prochaine. Si tu as reçu un volume de poésies de ma part[1], qui a dû te parvenir, tu auras pu lire, aux dernières, pages l'expression de cet état d'âme. Il y a dans ma vie quelques circonstances réelles qui tendent à le faire durer ; mais le papier ne peut souffrir ceci.

Adieu, mon cher Barbe, écris-moi de toi, de tes occupations et de tes sentiments, tout simplement, *par la poste* et sans affranchir, bien entendu : je reçois, de la sorte, tant de lettres

trait, d'abord tout simplement et presqu'avec réparation, dans ses *Critiques et Portraits*, t. III, p. 52 de l'édition in-8° ; et, sur un ton plus décidé, dans ses *Portraits contemporains*, t. II, pp. 46 et suivantes de l'édition de 1870, où, s'il y a des *augmentations*, on remarque aussi des suppressions. Sa lettre, à plusieurs mois de distance de cette rupture, nous le montre sous une impression qui dure encore.

[1] C'est le tome II de ses Poésies que l'on réimprimait : il avait paru à la fin de décembre, et contenait les *Consolations* avec des suites qui entrèrent dans les *Pensées d'Août.*

insignifiantes et sottes, qu'une de toi, du moins, me dédommagera. Mille amitiés à tes frères, et crois-moi toujours ton affectionné.

SAINTE-BEUVE.

Ma mère va bien et te dit beaucoup de choses.

XI

[Paris,] ce 1er octobre [1836].

Mon cher Barbe,

J'ai été bien contrarié de ce contre-temps qui m'a privé de te voir, toi qui venais de si loin. Pourquoi un petit mot d'avance ne m'a-t-il pas prévenu? Je serais revenu de la campagne un jour plus tôt; nous nous serions remis à cette conversation de l'an dernier[1]. Il faut désormais

[1] M. Barbe était allé à Paris, en 1835, pour se faire recevoir bachelier ès-lettres. « Je vis Sainte-Beuve, m'écrit M. Barbe sur ce voyage; il me reçut bien, et me fit même dîner une fois avec lui. Dans la conversation, je m'aperçus bien que ses tendances religieuses d'alors étaient un peu en dérive. Il prenait prétexte de certains écarts d'improvisation de l'abbé Lacordaire pour en décliner l'autorité. Toutefois, il se donna la peine de s'excuser sur son peu de religion par l'influence du monde littéraire au milieu duquel il vivait. Il était encore dans les meilleurs termes avec Châteaubriand, et il me dit : « C'est « encore lui qui écrit le plus et le mieux. » Déjà en froid avec V. Hugo, il le qualifiait de « nature barbare. » Il venait de faire paraître *Volupté*, et s'occupait de son *Port-Royal*. Sur ce dernier chapitre, je me montrai extrêmement réservé ; et nous n'en parlâmes guère. »

venir à Paris dans tes vacances; ma mère trouvera moyen de te loger, si tu consens à te gêner un peu; et ce nous serait très-doux de t'avoir. J'étais allé aux champs, à une dizaine de lieues, pour me remettre un peu de fraîcheur dans l'esprit et pour y travailler, d'ailleurs, avec un peu de liberté : ce que j'ai fait, autant qu'on le peut dans six semaines. Mon *Port-Royal,* à quoi je n'ai pas cessé de songer, et dont j'ai de plus en plus mûri la connaissance, n'est pourtant pas, à beaucoup près, terminé. J'ai toujours tant de choses à faire en travers de la principale; tant de nécessité que de caprice. Ainsi, j'ai fait, à la campagne des vers qui, dans mon idée, sont la mise en train d'un nouveau développement qui me demandera bien une année[1]. Je suis dans l'âge de la production, et je sens qu'il me faut travailler de toutes mes forces pour réaliser; car, plus tard, la force diminue; même la pensée demeurant.

Je suis, d'ailleurs, assez triste, mon cher ami, au milieu d'une vie, d'ailleurs, fort occupée et assez régulière. Humainement, je suis triste de n'avoir pas plus de résultat ni de perspective matérielle, de position, de fortune. En effet, je suis, sur ce point, comme au premier jour de

[1] Il annonce ses *Pensées d'Août*, qui parurent au mois d'octobre 1837.

mon début; mon indépendance y gagne, et je sens, de plus en plus, qu'il est bon de voir les hommes, même supérieurs, avec une déférence libre et, autant qu'on le peut, d'égal à égal. Mon ambition, pourtant, et le sentiment de certaines forces inoccupées et sans application me font souffrir. Au reste, c'est encore là un fonds d'inspiration : l'observation s'aiguise à ce rôle, malgré soi contenu. Religieusement et spirituellement, je souffre aussi de l'absence de foi, de règle fixe et de pôle; j'ai le sentiment de ces choses; mais je n'ai pas ces choses mêmes, et bien des raisons s'y opposent. Je m'explique pourquoi je ne les ai pas, j'analyse tout cela; et, l'analyse faite, je suis plus loin de les avoir. C'est là une souffrance, et qui se redouble de la précédente. Une foi bien fondée serait une guérison à tout. Plus j'y pense, plus (à moins d'un changement divin et d'un rayon), plus donc je ne me crois capable que d'un christianisme, si je l'osais dire, éclectique; choisissant dans le catholicisme, le piétisme, le jansénisme, le martinisme. Mais, que faire sous ce grand nuage sans limites[1]; et comment s'y guider, les jours où le

[1] « Le ciel entier couvert s'étend d'un seul nuage. »

(Épitre à M. du Clésieux.)

Cette épitre, datée de Précy, 12 octobre 1834, parut d'abord à la suite des *Consolations*, dans l'édition de 1835; puis elle fit partie des *Pensées d'Août*.

soleil de l'imagination ne l'éclaire pas et où tout devient brouillard? Je sais tout ce qu'on peut m'opposer; mais, pourtant, je ne me sens pas capable jusqu'ici d'aller sincèrement au-delà.

Voilà, mon ami, ce dont il faudrait s'entretenir avec toi; et puis, nous causerions des hommes, des personnes que je connais trop bien la plupart, pour le malheur de mon enthousiasme. Les ayant abordés presque tous par le côté de l'admiration et de la louange, je suis allé vite au fond, et je sais par malheur toute l'histoire de leur secrète vanité. Cela n'empêche pas, je le sais, qu'ils n'aient grand talent et valeur; car le propre des choses d'ici-bas est ce mélange, cette contradiction, le faux à côté du vrai, le petit dans le grand, l'un n'empêchant pas l'autre; énigme, raillerie burlesque ou sanglante, qui n'a de solution grave et profonde que dans le christianisme. — Adieu; tout à toi de cœur.

SAINTE-BEUVE,

Rue du Mont-Parnasse, 1 ter.

Mille amitiés à ton frère, Joseph. Je me rappelle à merveille le petit Louis. Donne-moi de tes nouvelles tout directement par la poste.

XII

[Paris,] ce 13 janvier 1839.

Cher Barbe,

Je voulais t'écrire depuis longtemps; j'ai laissé, à mon grand regret, partir M. Haffreingue sans avoir eu l'honneur de le voir : je n'ai rencontré, en allant chez lui, que Mr A. G. Si j'ai été si inutile dans cette affaire qui vous était chère, et qui importait à tout Boulogne[1], j'ai besoin de t'en dire mes raisons.

[1] M. Haffreingue venait d'être inquiété dans l'existence de son pensionnat par l'Université qui voulait lui appliquer un décret du 15 novembre 1811, en l'obligeant à conduire ses propres élèves aux classes du collége communal. Ce collége avait été créé en 1834 ; et déjà, l'année suivante, sous le ministère de M. Guizot, le recteur de l'Académie de Douai avait reçu des instructions pour l'exécution du décret. Mais, ces instructions étaient restées sans suites. On les renouvela en 1838 : M. de Salvandy était alors ministre de l'instruction publique. La ville de Boulogne s'émut de voir que l'on touchât à un établissement prospère, honoré, préexistant, de longue date, au collége communal, et qu'il lui importait de conserver. On trouvait injuste de sacrifier l'ancien au nouveau.

M. Haffreingue se rendit à Paris pour se protéger. Le maire

Je ne suis rien, je n'ai aucune position *sociale* fixe; et, comme j'ai avec cela beaucoup de fierté et d'indépendance, je suis obligé à bien des ménagements de conduite, pour ne pas donner à faux.

M. de Salvandy avait été obligeant et même empressé pour moi, à son arrivée au pouvoir. J'ai éludé ses offres ; je l'en ai remercié en monnaie de poète, pour adoucir le refus[1]. Mais, hors de là, je l'ai plutôt évité, pour ne pas m'ex-

de Boulogne, M. Adam, que Sainte-Beuve nomme dans sa lettre, n'avait pas attendu cettte démarche pour l'appuyer par la conduite que conseille M. Cousin. Quoique promoteur du collége, il n'en désirait le succès qu'avec la liberté pour les autres ; et il l'obtint en résistant au privilége de la loi. On n'a jamais su, et il ne faut point taire, qu'il en fit une question de rester maire ou de ne l'être plus.

[1] « Lorsque M. de Salvandy jugea à propos, à l'époque du mariage du duc d'Orléans (31 mai 1837), de me faire nommer, sans me consulter, pour la Légion-d'Honneur, et de mettre mon nom au *Moniteur* dans la même promotion qu'Ampère et Tocqueville, je lui écrivis, en le remerciant de sa bonne grâce, que j'avais le regret de ne pouvoir accepter ». *(Port. Cont.*, t. I, p. 272.) — Voir, de plus, dans les *Pensées d'Août* des stances *à M. de Salvandy, ministre du* 15 *avril* (1837), datées de cette même année, et dont voici les conclusions :

Si du prochain cortége où la foule se presse,
Une voix rompt ce cri tout à l'heure importun,
Si, de dessus la haie où l'épine se dresse,
La bienveillance en fleurs envoie un bon parfum,

Alors, tout refusant ce qui n'est point possible,
On est touché du moins, et d'un cœur non jaloux,
On reprend son sentier et la pente insensible,
Et pour longtemps les bois et l'oubli sont plus doux.

poser à de nouvelles offres auxquelles je n'étais pas plus disposé à céder : chaire de faculté en province, etc., etc.

Quant à Villemain, c'est un si chatouilleux et si vain personnage, que toute ma relation avec lui est une perpétuelle coquetterie. Entre nous, chaque bonne grâce de sa part, pour mes amis, me coûte une louange littéraire qu'il lui faut payer[1]. Or, je suis à bout de cela, et décidé (pour une quantité de petites raisons trop longues à déduire) à lui tenir un peu rigueur et stricte justice à l'avenir.

J'ai parlé à Cousin, qui m'a dit franchement que tout cela dépendait du maire, M. Adam ; que, si celui-ci insistait, il finirait par obtenir. Personne ici dans le pouvoir, ni ailleurs, même dans la presse opposante, n'a l'idée du droit et de la liberté. Il n'y avait d'autre moyen de réussir qu'en éludant, ajournant, amoindrissant

[1] Voir, dans les *Pensées d'Août*, une *Épitre à M. Villemain*, de 1837, qu'on ne peut plus, maintenant, lire de la même manière.

Sainte-Beuve avait publié en janvier 1836, son premier article sur M. Villemain. Si ce fut une première coquetterie, l'épitre de 1837 serait alors la seconde ; et il y en eut, bientôt après la lettre à M. Barbe, comme pour tenir parole, une troisième dans un article sur la *Littérature industrielle*, du mois de septembre 1839. On en trouve l'explication, qui n'est plus un *entre-nous*, comme avec M. Barbe, au tome II, p. 468, à la note, des *Portraits Contemporains*, dans l'édition de 1870.

la question. J'aurais voulu que M. Haffreingue vît M. Molé, homme sage, conciliant et désireux d'accommoder, lequel aurait arrangé la chose avec M. de Salvandy, homme loyal et chaleureux, mais extravagant et sans cesse ébouriffé. — Où en êtes-vous ?

Si j'étais député, je parlerais ; j'exigerais de telles choses qui sont justes ; je saurais me montrer. Mais, encore un coup, je ne suis rien, je n'ai aucune position imposante ni menaçante ; et je dois tâcher de maintenir, par beaucoup de discrétion vis-à-vis de ces messieurs puissants, ma position d'homme du monde, poli, respectueux, mais si indépendant que, sauf la forme, je les côtoie d'égal à égal. Si je leur demandais aujourd'hui telle chose, ou je serais traité sans conséquence et comme un homme sans crédit, et je leur répondrais une sottise ; ou on me l'accorderait, et, demain, il me faudrait payer, par ma conscience, sur ce qu'on jugerait à propos de me demander en retour.

Je tenais, mon cher ami, à te bien exposer ma situation vraie, pour que tu en dises ce que tu jugeras à propos à M. Haffreingue, en manière d'excuse.

Parle-moi un peu de toi et de tes travaux qui, j'espère, n'auront reçu aucune secousse notable de tout ce tracas pourtant inquiétant. Moi,

depuis mon retour de Lausanne, en juin dernier, je me suis laissé reprendre aisément à la vie de Paris. Je travaille; mais surtout je regarde, je vis en me dissipant, en tâchant toutefois de faire tourner à l'expérience des hommes et des choses ces perpétuels écarts. Mon *Port-Royal,* terminé sous une forme de cours, a besoin d'être revu pour devenir un livre; et je m'y mets par instants, mais à de trop lents intervalles pour être prêt cet hiver. Cela sortira, pourtant, quelque jour : nous verrons bien.

Ma mère se porte à merveille et te dit bien des souvenirs. Dis les miens à ton frère; aime-moi toujours et suis-moi d'une pensée fidèle à travers ces vagues ou ces brouillards, où tu me perds quelquefois de vue, mais d'où ma pensée aussi te va fidèlement rejoindre.

Adieu, et écris-moi, mon cher Barbe.

Sainte-Beuve.

XIII

Paris, ce 5 mai 1844.

Mon cher Barbe,

Rien ne pouvait m'être plus agréable et plus doux qu'un souvenir de toi et venant à cette occasion[1]. J'ai bien souvent pensé à toi, mon cher ami; mais, l'occasion de te le dire ne se présentant pas, j'attendais toujours, comptant bien que ton amitié s'en dirait autant de son côté, et que nous nous retrouverions, à coup sûr, les mêmes.

Me voilà, en effet, arrivé à un but auquel j'avais très-peu visé; j'en dois être très-heureux et satisfait, en même temps qu'honoré. Je dis que j'en *dois* être, car cela ne change les choses qu'à l'extérieur, et le vrai bonheur n'est pas là :

[1] Sainte-Beuve avait été élu, le 14 mars 1844, membre de l'Académie française. A un autre de ses anciens condisciples, A , de la pension Landry, qui l'en félicitait aussi, il écrit : « Je t'avoue, bien bas, que j'aimerais beaucoup mieux être, non pas tout-à-fait, peut-être, à la date de 1822, mais à celle de 1829 ; c'est-à-dire avoir 25 ans, qu'être immortel demain, au prix de la quarantaine. »

il est, même à ne prendre que le côté littéraire, dans l'étude, dans la satisfaction de produire des œuvres telles qu'on les a conçues. A plus forte raison, si on sort de ce point de vue tout passager, a-t-on le droit de penser ainsi et de mettre le bonheur en lieu plus haut et plus réservé.— Les positions littéraires officielles, avec les avantages qu'elles procurent, amènent des devoirs, des sujétions, des pertes de temps continuelles; quand on y arrive, le bon temps de l'étude libre, obscure, recueillie, est d'ordinaire passé.

J'ai commencé un gros livre que toutes ces distractions ambitieuses de candidature et cette vie de monde ont fort interrompu; j'ai hâte d'y revenir et de l'achever. Tu en auras entendu parler, et je voudrais que tu n'eusses pas trop de préventions contre. C'est de mon livre sur *Port-Royal* qu'il s'agit[1]. Si tu le lis, tu verras que j'ai sincèrement tâché d'être impartial, de ne pas trancher en matière de foi, et de faire connaître mes personnages historiquement et sous l'aspect moral. — Cette querelle, qui vient de se ranimer si vive entre le clergé et la philosophie éclectique (qui n'est pas la mienne et ne l'a jamais été), cette querelle, à laquelle mon livre est antérieur, me servira d'avertissement

[1] Il en avait déjà été publié deux volumes: le premier en 1840, et le second en 1842.

pour redoubler de prudence et d'impartialité. Je m'y crois obligé, désormais, encore plus que par le passé; et, à ne prendre les choses même que par le côté du goût, vraiment, je devrai parler des Jésuites avec mille fois plus de précautions, après tout ce réchauffé d'injures qu'on vient de nous servir.

Quant au fond, mon cher ami, je voudrais pouvoir te dire que je suis plus fixé : malheureusement, ma vie, en même temps qu'elle a eu l'air de se régler socialement et de se consolider, est allée, au dedans, fort au hasard; et les mille petits liens, les distractions courantes, les fautes acquises et le poids même du passé, sont propres à empêcher, à étouffer ce qu'il pourrait y avoir, par moments, de velléités sérieuses. Je sens le mal, puisque je te parle ainsi, et je continue, pourtant : *deteriora sequor*[1]; parce que le flot nous pousse et que ma nef n'a pas d'ancre. — Je ne sais quand je pourrai aller à Boulogne : je suis toujours en arrière de mes affaires littéraires, ne pouvant suffire aux engagements pris, aux choses commencées ; en souffrant et n'osant me permettre un loisir bien décidé, tandis que je perds souvent le temps, ici, en mille petites parcelles.

[1] . . . . video meliora, proboque,
Deteriora sequor. (Ovid.. Met. VII, 20, 21.)

Quand *Port-Royal*, pourtant, sera fini, je me donnerai cette vacance; et nous recommencerons quelque bonne promenade d'autrefois.

Ma mère ne va pas mal; malgré son grand âge (près de 80 ans), elle est très-alerte et court encore dans Paris. Elle est bien sensible à ton bon souvenir. — Mon père et ma bonne tante étaient de *Moreuil* en Picardie : voilà le *bourg paternel*[1].

Mille amitiés, mon cher Barbe, ainsi qu'à ton frère, qui est, je crois, le bibliothécaire de la maison[2]. Je t'embrasse et te prie de m'écrire, tout simplement et directement, quelquefois. Cela me fera bien du plaisir.

A toi,

SAINTE-BEUVE.

Mon adresse est à l'*Institut*, où je loge.

[1] Voir, dans les Poésies de Joseph Delorme, les *Rayons jaunes*, et dans les *Consolations*, la pièce de vers adressée à M. Auguste le Prevost.

[2] La maison de M. Haffreingue.

XIV

Paris, ce 18 juin [1845.]

Cher Barbe,

Tes lettres me font toujours un vrai plaisir; et je t'assure que, malgré les distances de l'âge et des années, nous nous retrouverions, tu me retrouverais exactement le même qu'autrefois, au bout de cinq minutes de causerie. Le même! pas tout-à-fait, cependant; mais par le cœur, par les idées aussi, et par les *tendances*. Voilà de grands combats survenus dans le monde religieux qui ne me plaisent pas du tout; j'aimais mieux le temps où nous vivions en paix et intimité avec l'abbé Gerbet, Cazalès et autres : tous ces excès-là, de part et d'autre, sont d'un pernicieux effet. Je tourne le dos aux Michelet et aux Quinet; mais je ne puis tendre la main aux Veuillot. Quand mon ami Cazalès passe par ici, je vais à lui, nous dînons ensemble, et il me semble que nous nous entendons encore, ou que nous nous entendrions.

Je suis trop obéré de travail, d'engagements de toutes sortes, pour pouvoir me donner le loisir d'aller causer avec toi sous vos beaux arbres de l'évêché ou du rempart. J'ai bien mes tracas, mes soucis même, et quelques-uns graves et permanents : il faut travailler à travers tout cela et faire son petit rôle en public, plume en main. La plume m'embarrasse moins que la parole ; aussi cette cérémonie académique[1] m'a fort chiffonné à l'avance, et j'ai été bien heureux de m'en être tiré convenablement. Toutes ces académies, entre nous, sont des enfantillages; du moins l'Académie française. Le moindre quart d'heure de rêverie solitaire ou de causerie sérieuse, à deux, dans notre jeunesse, était mieux employé; mais, en vieillissant, on redevient sujet à ces riens-là : il est bon seulement de savoir que ce sont des riens.

Il est survenu une chose à laquelle tu as dû penser plus que tu ne m'en parles. J'ai été mis à l'index pour *Port-Royal*. Cela va m'obliger à redoubler de modération dans la suite de mon travail, ne fût-ce qu'au point de vue du goût et de la convenance, pour ne point faire chorus avec les loups. J'aurais bien mieux aimé que

[1] Sa réception à l'Académie française, dans la séance solennelle du 27 février 1845.

cet *index*-là n'eût pas lieu[1]; et je n'avais pas cru y prêter, moi littérateur et amateur respectueux, et non pas théologien.

Présente mes amitiés à ton frère ; garde bon souvenir de moi, mon cher Barbe, et sois bien sûr du mien.

Tout à toi,

SAINTE-BEUVE.

[1] Le décret est du 13 janvier 1845 ; mais la sensibilité de Sainte-Beuve semble s'être émoussée bientôt jusqu'à lui faire oublier qu'il existât. Dans son troisième volume, de *Port-Royal* même, qui paraissait en 1848, avec une préface du 15 mai 1846, on lit, page 154, à la note, ce passage que les éditions subséquentes ont conservé : « Si jamais pareil honneur nous arrivait d'être mis à l'*index*..... » Le *si jamais* n'est-il pas un petit déguisement ?

XV

Paris, ce 26 novembre 1846.

Mon cher Barbe,

Je reçois ton ouvrage de philosophie[1], et je te remercie bien d'avoir songé à moi. C'est avec bien du plaisir que je vois que tu as réalisé ton projet; et, autant qu'un premier coup d'œil me permet d'en juger, tu as fait là quelque chose de bien utile, qui comprend et résume bien des matières et bien des noms, et qui devra te faire honneur par la justesse et la modération des exposés et des jugements. Je pense à toi, mon cher Barbe, plus que je ne te le dis : les distances nous séparent, les années s'allongent depuis que nous ne nous sommes vus; mais nous sommes au même point que nous avons

[1] *Cours élémentaire de Philosophie*, à l'usage des établissements d'éducation, mis en rapport avec les questions du programme universitaire pour l'examen du baccalauréat ès-lettres, et comprenant l'histoire de la philosophie, par M. l'abbé E. Barbe, professeur de philosophie. — Paris, Lecoffre, 1846.

toujours été, et nous nous retrouverions, j'imagine, les mêmes qu'il y a trente ans.

Je vis ici bien occupé, bien surchargé, et me surchargeant à dessein. Car, on se ronge dès qu'on n'est pas jusqu'au cou dans l'étude : je te dis là le secret de mon état. Il me semble, pourtant, que le repos viendra peut-être un jour. Ma mère a une petite maison à Boulogne près de chez Blériot, presqu'au coin de la rue d'en face. Je ne vendrai jamais cette maison[1]; et je me dis que, vieillissant, j'irai peut-être y loger en bonhomme, vivant solitaire, étudiant les matins, et allant faire avec toi, chaque après-midi, dans la belle saison, un tour de rempart ou *derrière* les *Portes*, en devisant des mêmes sujets que jadis. — Voilà mes rêves; il en est de plus fous et de moins réalisables.

Adieu, mon cher Barbe, garde-moi toujours tes bons et fidèles sentiments; comme, moi, je te conserve les miens.

Tout à toi,

SAINTE-BEUVE

(Avec la devise *Truth* pour cachet).

[1] C'est celle achetée par sa mère en 1830. Il la vendit cependant !

XVI

[Paris], ce 25 décembre [1850].

Mon cher ami,

J'ai été touché de ton bon souvenir et de ton témoignage de sympathie; tu ne m'aurais pas écrit que je n'en aurais pas douté davantage. Cette mort de ma pauvre mère[1], bien que prévue à son âge, a été encore un coup inattendu pour moi; tant elle a été prompte. Elle allait aussi bien que son grand âge le permettait : sa tète n'était pas affaiblie; elle n'éprouvait que des douleurs de rhumatisme, de goutte. Elle avait éprouvé, la veille, une syncope, avec douleur à la région du cœur : cette douleur avait cédé aux remèdes; elle était presque remise, et je la quittais, gaie et riant, à six heures et demie. — Une demi-heure après, la douleur revenait plus vive et suspendait en un clin d'œil la circulation et la vie. — Je me croyais seul

[1] Elle mourut le 17 novembre, à l'âge de 86 ans, moins cinq jours; étant née le 22 novembre 1764.

auparavant; et je m'aperçois, d'aujourd'hui seulement, que je suis vraiment seul et que je n'ai plus personne derrière moi.

Je n'ai, non plus, personne devant moi, ayant laissé passer la saison du mariage et de ces liens qui renouent avec l'avenir. Je me suis jeté plus que jamais, depuis ces derniers temps, dans le travail : c'est une manière de tromper la vie; et, si aux yeux de ceux qui, comme toi, ont la haute croyance, c'est un palliatif seulement, c'en est du moins le plus honorable et le moins préjudiciable qu'on puisse choisir. — Le travail auquel je me suis assujetti[2] est si acharné que je n'ai pas une minute pour les relations agréables de la vie, et à peine pour les devoirs indispensables de la société. D'ici à quelque temps je verrai à détendre cette vie de manœuvre, et à me procurer un peu de loisir. La premier loisir que j'aurais, j'aimerais à le consacrer à une petite visite au pays natal. Mais, ce n'est là encore qu'une étoile à l'horizon.

Adieu, mon cher Barbe; garde-moi ta bonne amitié, et offre mes compliments à ton frère.

Tout à toi,

SAINTE-BEUVE.

[2] Il parle de ses articles littéraires du *Lundi*, dont le premier parut le 1er octobre 1849, et auxquels il donna le nom de *Causeries* lorsqu'ils formèrent des volumes.

XVII

Paris, ce 1er mars 1863.

Mon cher ami,

J'ai été bien sensible à ton souvenir. Les détails que tu m'as donnés sur le nouveau Boulogne m'ont intéressé, mais moins encore que de sentir que je te les devais. Je ne sais quand je pourrai aller vérifier ces progrès nouveaux et cette extension de notre vieille cité; et, si j'y allais, je n'aurais plus ces mêmes jambes d'autrefois, avec lesquelles je te suivais à Outreau, ou du côté des sables. Je ne vais pourtant pas trop mal pour un homme fatigué et surchargé. La vie coule ou plutôt roule, désormais; *non degitur, sed truditur ætas.* Nous ne sommes plus très-loin du but; ce n'est pas à dire que nous le voyions et distinguions beaucoup plus clairement.

Le travail, qui est mon grand accablement, est aussi ma grande ressource. Chaque jour a sa

tâche; une corvée suit l'autre, et je n'ai guère le temps de regarder aux talons. Mais, toutefois, entre le sommeil et la veille, dans cet intervalle où l'on trouve un peu de repos, sinon de l'oubli, il m'arrive souvent de laisser flotter mes pensées du côté de l'enfance et de la jeunesse; et là, je revois les lieux, les matinées, les après-dînés du jeudi, les courses le long de la Liane, avec les entretiens sans fin et les doctes et douces causeries d'un ami. Je te remercie de m'en avoir rafraîchi et ravivé le souvenir par ta bonne lettre; et je t'envoie, avec reconnaissance, mes vieilles et fidèles amitiés.

SAINTE-BEUVE.

XVIII

[Paris,] ce 23 mai 1865.

Mon cher Barbe,

Tu penses bien que j'ai été très-touché de ta bonne lettre. Je n'aurais pas reçu tes félicitations, que je n'y aurais pas moins cru[1]. Nos liens sont de ceux que le temps et les années ne sauraient atteindre. J'ai reçu ton présent intellectuel, ton traité de l'*Immortalité*[2]. Il me paraît des mieux faits, clair, simple, sans décla-

[1] Sainte-Beuve venait d'être nommé sénateur, par décret du 28 avril. Le *Journal des Débats* annonça cette nomination, en mettant un peu trop en relief qu'elle faisait entrer l'esprit au Sénat. Il y eut blessure dans le corps où l'on se dit que les gens d'esprit ne manquaient pas déjà ; et le marquis de Boissy, qui en avait à revendre, songea, pour un moment, à dénoncer l'irrévérence à la tribune. Il y serait arrivé, par un détour, en parlant sur une pétition ; mais on l'en dissuada. « M. de Boissy! me disait Sainte-Beuve à ce sujet; vous savez, le vaudevilliste du Sénat! »

[2] De l'*Immortalité de l'Ame*, par M. l'abbé Barbe, ancien professeur de philosophie. — Paris, Lecoffre, 1864.

mation aucune : tous les faits, toutes les raisons, toutes les autorités sont rassemblés. Les beaux mots des sages anciens ou modernes, philosophes ou chrétiens, donnent à cette lecture un agrément sévère.

Si tu te rappelles nos longues conversations sur les remparts, ou au bord de la mer, je t'avouerai qu'après plus de quarante ans, j'en suis encore là. Je comprends, j'écoute, je me laisse dire ; je réponds faiblement, plutôt par des doutes que par des arguments bien fermes ; mais, enfin, je n'ai jamais pu parvenir à me former, sur ce grave sujet, une foi, une croyance, une conviction qui subsiste et ne s'ébranle pas le moment d'après. Ton livre me fait repasser méthodiquement par ces mêmes chemins. Je te sais gré de cette promenade élevée que te doit mon esprit, qui ne laisse pas d'être un peu fatigué et dégoûté bien souvent. J'espère te revoir encore, et renouer l'entretien d'autrefois, d'aujourd'hui et de demain : l'entretien dont le sujet est éternel.

Tout à toi,

SAINTE-BEUVE.

LETTRES A UN COMPATRIOTE

I

[Paris,] 22 août [1841.]

Monsieur,

Je reçois avec beaucoup de reconnaissance les ouvrages que vous me faites l'honneur de m'adresser, et la lettre flatteuse que vous voulez bien y joindre.

Votre publication sur Leuliette m'intéresse particulièrement. J'ai beaucoup entendu parler de lui; j'ai lu, de bonne heure, ses écrits, depuis l'*Éloge de Mirabeau* jusqu'à la *Réponse à Lally-Tolendal*. Il n'est pas exact, pourtant, que j'aie jamais exprimé le dessein d'écrire sur lui avec

développement. M. Daunou, avec qui j'ai souvent causé de Leuliette, l'aura supposé ou désiré. Je vous dirai très-franchement les assez petites raisons qui ont, peut-être, empèché l'idée de naître en moi.

Dans ce genre de portraits que j'ai tâché de me faire, j'ai toujours choisi, autant que possible, des personnages qui eussent un certain côté poétique, ou, du moins, un certain charme plus ou moins légitime. Leuliette ne m'a rien paru offrir de tel. On me l'a trop raconté par le côté physique ; ma mère, alors jeune fille, l'a beaucoup rencontré dans la maison Cavilliers, et on le railliait. Il était très-grand de taille, et gauche au-delà de tout. Il bégayait, ou, du moins, *zurait* en parlant. Il avait la vue très-basse, et ne lisait que d'un œil : et on dit, même, qu'il lisait dans la forge de son père, tout en soufflant : ce qui peut expliquer cette habitude de lire de travers.

Lorsqu'il fut nommé capitaine dans la garde nationale, son épée se mettait en travers de toutes les portes. Lorsqu'il vint à Paris, pour la première fois, il y fut attrapé par une soi-disant *cousine*. A table, il mangeait les asperges par le blanc. Tous ces riens, Monsieur, ont beaucoup influé sur mon impression, et, sans me cacher le côté sérieux et élevé de l'homme, m'ont, pour-

tant, détourné de m'y arrêter. Ç'a été certainement une des productions originales et improvisées du mouvement de 89 ; mais, la statue n'avait pas eu le temps d'être dégrossie.

Dans ses écrits, j'ai trouvé de l'élévation, du nombre, une certaine éloquence ; mais de la déclamation, celle du temps. Il n'a pas eu le loisir d'arriver à ce qui lui eût été propre. N'ayant pas fait de rhétorique, on sent trop qu'il la commence en public : dans sa réponse à Lally-Tolendal, on sent trop l'homme qui a lu de la veille, et pour la première fois, Cicéron. Nul doute, pourtant, que sans l'accident malheureux qui le renversa, cette nature énergique et généreuse ne fût arrivée à se faire son rang[1].

[1] Je réunirai dans cette note tout ce qui serait trop épars à être divisé. — Jean-Jacques Leuliette était de Boulogne ; il y naquit le 29 novembre 1767, et mourut à Paris, le 23 décembre 1808, des suites d'un accident de voiture. Mme Sainte-Beuve, qui l'avait connu, avant son mariage, chez les Cavillier, était de cette famille par les Coilliot : Sainte-Beuve a rappelé la parenté dans sa notice sur Mme Roland, en 1835. La maison Cavillier eut un renom ; elle a laissé des souvenirs de société affable et prévenante aux talents. Brissot, qui y fut accueilli durant son séjour, d'avant 89, s'en est souvenu avec reconnaissance dans ses *Mémoires;* et, en retour, il prit soin de Leuliette, à Paris, quand les Cavillier le lui recommandèrent, en 1792.

Le livre : *Des Émigrés français, ou Réponse à M. de Lally-Tolendal* (1797), fit sensation, et fut le début réellement marquant de Leuliette. Sainte-Beuve, en s'en tenant là de sa

Les lettres que vous publiez, Monsieur, vont nous le révéler par l'aspect intime et en ce qui intéresse le plus[1].

C'est à vous, qui l'avez étudié mieux que personne, de lui consacrer les pages que vous réclamez pour sa mémoire. Je parlais, tout à l'heure, de statue ; le point de vue en est souvent plus juste à une distance plus éloignée. Pour apprécier Leuliette, vous êtes, peut-être, plus favorablement placé que moi, qu'on a conduit de bonne heure trop près des coups de marteau et des scories.

Permettez-moi encore, Monsieur, de répondre à un regret très-honorable pour moi, et que, si je ne me trompe, vous avez exprimé : c'est

lecture, est resté sur le seuil. Mais, M. Daunou, contemporain de Leuliette, en même temps qu'il était son compatriote, l'avait complètement connu et apprécié : ils s'étaient trouvés ensemble à la même table, chez Talleyrand, chez Cambacérès, dans des lieux où l'on savait manger les asperges : il avait été l'un de ses juges dans les concours de l'Institut, où Leuliette eut des succès ; et, ce qui est plus notable chez un homme de la réserve et de la gravité de M. Daunou, il l'avait présenté à Chénier. Je tiens de lui que Chénier, s'il avait pu terminer, en toutes ses parties, son *Tableau de la Littérature depuis* 1789, y eût parlé avantageusement de Leuliette. Cependant, à son point de vue et pour l'époque, Sainte-Beuve est, ici, très-spirituellement dans le vrai du portrait.

[1] *Lettres écrites pendant la Révolution française, par J.-J. Leuliette, et publiées sur ses manuscrits.* 1841.

que je ne fusse pas plus de Boulogne. J'en suis tout-à-fait, Monsieur, par les impressions premières, par les racines secrètes, par le cœur ; ce qu'on tait n'est pas toujours ce qu'on sent le moins. Il y a telle rue, dans le monde, par laquelle je ne repasserai jamais ; et elle ne m'est pas la moins chère. — Quant au Boulogne officiel, je l'ai toujours peu connu ; et, en l'honorant beaucoup, je m'y trouve assez étranger.

Mille excuses, Monsieur, pour ces explications que votre indulgence vous attire ; et veuillez croire à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

SAINTE-BEUVE.

II

[Paris,] ce 11 [août 1844.]

Monsieur,

J'ai reçu avec reconnaissance la nouvelle preuve que vous me donnez de votre bienveillante attention[1]. J'ai, en effet, connu M. Daunou dès 1819, seconde année de mon séjour à Paris. Je l'ai beaucoup vu durant ces dernières années de mes études. Vers 1826, ma collaboration au *Globe*, qu'il n'aimait pas, et, bientôt, mes premières escapades *romantiques*, mirent une certaine barrière dans des relations qui, jusque-là, avaient été aussi ouvertes et aussi confiantes que le permettait la différence des caractères et des âges. Mais, il ne cessa pas d'avoir pour moi de l'indulgence : il y avait seulement de certains sujets dont nous évitions de parler. Il disait que j'étais comme un *jeune homme amoureux*, et que

[1] Au sujet de l'étude sur Daunou, publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1844.

cela passerait. Je l'ai toujours cultivé jusqu'à la fin, et l'ai même visité la veille de sa mort. J'aurais voulu, sur quelques points, être moins *juge* et jeter quelques voiles; mais, en y regardant de près, j'ai cru que tout en lui se tenait, et que le mieux était de creuser à fond un caractère, qui a ainsi toute son originalité aux yeux du lecteur.

Recevez, Monsieur et cher compatriote, l'expression de mes sentiments très-distingués et dévoués.

SAINTE-BEUVE.

III

[Paris,] ce 17 mars [1845.]

Monsieur,

Je vous aurais, depuis bien longtemps, remercié de votre beau cadeau, qui complète les précédents, s'il ne m'était arrivé dans un moment où je n'avais pas une minute pour répondre à autre chose qu'aux embarras et harcèlements de toutes sortes, qui composent la veille d'une *réception*. Grâce à Dieu! Tout cela est passé et bien passé. Votre suffrage indulgent pour mon discours m'est très-doux ; je voudrais savoir une occasion de vous adresser ce discours, ainsi qu'à quelques autres personnes de Boulogne. Dès qu'il s'en présentera un moyen, je vous l'enverrai comme une carte de visite que j'aimerais bien mieux pouvoir vous porter moi-même.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments très-distingués et très-dévoués.

Sainte-Beuve.

IV

Paris, ce 17 mai 1851.

Monsieur et cher compatriote,

J'ai bien à vous remercier des témoignages si aimables et si soutenus d'attention que vous me donnez. J'ai pris part à la perte douloureuse que vous avez faite. Je m'intéresse, comme je le dois, à votre publication érudite et boulonnaise[1]. Vous y ferez entrer tout ce qui peut se rapporter aux antiquités du pays ; mais, étendez ce soin un peu au-delà, car ces matières locales ne donnent pas tous les jours. Pourquoi, tout en les réservant comme le fonds principal de votre publication, n'y introduiriez-vous pas discrètement ce qui intéresse l'érudition et la littérature en général ? Il en résulterait plus de variété ; et les discussions relatives aux matières locales ne prendraient place que dans la juste mesure de leur importance et de leur intérêt. Voilà que

[1] Les *Annales boulonnaises.*

je me surprends donnant presque des conseils : c'est que j'ai beaucoup pensé, autrefois, à ce que pourrait être une revue hors de Paris, et avec quelle hardiesse sentie on y pourrait dire bien des choses qui sont presqu'impossibles à dire dans le rayon de Paris.

Adieu, mon cher Monsieur, gardez-moi un bon souvenir, et croyez à mes sentiments très-distingués et reconnaissants.

SAINTE-BEUVE.

V

[Paris,] ce 30 juin 1851.

Mon cher Monsieur et compatriote,

Je reçois et lis avec bien de la reconnaissance le charmant article dont vous avez honoré les *Causeries du Lundi*. Tout auteur aime plus ou moins l'éloge. Je ne dirai donc pas que j'y suis insensible ; mais j'avouerai, bien haut, que la louange me touche plus quand elle vient de mon pays, et qu'elle semble s'y confondre avec les sentiments d'affection qui nous y ramènent avec les années et à travers toutes nos pertes.

Je continuerai encore, quelque temps, ce rude métier dont vous avez si bien senti la difficulté, en m'en récompensant aujourd'hui ; après quoi, je vous assure que j'aurai bien hâte de goûter quelque repos, et de m'accorder quelque vacance. Les années se passent et je n'ai aucun répit : cet air de mer que vous respirez, et qui est si frais et si salutaire en cette saison, m'est refusé.

Quand pourrai-je, mon cher compatriote, me promener avec vous sur la plage et sur le rempart, en repassant tristement mes souvenirs du passé, et en les rafraîchissant aux vôtres!

Agréez, je vous prie, les expressions les plus senties de ma reconnaissance et de mon dévouement.

SAINTE-BEUVE.

VI

Paris, ce 4 avril 1853.

Mon cher compatriote,

Merci de vos aimables attentions. C'est Marmontel, dans ses Mémoires, qui est mon auteur sur Bernis[1]. Il le dit avec assez de particularité pour que ce soit vrai. Je conjecture que c'est par son ami l'abbé de Voisenon, parent de M. Henriot[2], évêque de Boulogne, que Bernis avait obtenu ce petit *bénéfice simple*. C'est à vous à fixer ce point, mon cher archiviste. Bernis est un joli nom à inscrire dans l'histoire de Bou-

[1] Il s'agissait d'un bénéfice ecclésiastique que Bernis aurait possédé à Boulogne. Sainte-Beuve le disait dans un *Lundi* sur Bernis, au *Moniteur* du 28 mars. Il lui fut exprimé des doutes, tout au moins, sur ce point, et c'est à ces doutes qu'il répond, ici, en se retranchant sur Marmontel. Mais, le fait ne s'est point vérifié ; et la note que Sainte-Beuve crut devoir mettre à cet endroit de l'article Bernis, dans le tome VIII des *Causeries*, est un simple supplément de réserve.

[2] Il se nommait *Henriau*.

logne. Quant à Voisenon[1], je ne le dédaignerais pas du tout, si j'osais ! Mais le respect humain me retiendra, peut-être, toujours.

Excusez mon griffonnage ; je suis un peu souffrant et fatigué.

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

[1] Il sera question de Voisenon dans une autre lettre.

VII

Paris, 27 septembre 1853.

Mon cher Monsieur et compatriote,

Seriez-vous assez bon pour me rendre le service que voici : j'ai besoin, pour ma nomination dans la Légion d'honneur[1], de mon *acte de nais-*

[1] Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur le 12 août, sur la proposition du ministre de l'instruction publique, M. Fortoul ; et il dut laisser dire, au décret de sa promotion, qu'il était chevalier depuis le 2 juin 1837. Les refus dont il avait payé les avances de M. de Salvandy ne lui furent donc point comptés.

Dans une publication toute récente de son dernier secrétaire *(Souvenirs et Indiscrétions)*, on apprend qu'après M. de Salvandy, M. Villemain se vit aussi refusé à son tour ; et c'est dans une note confidentielle du 31 mars 1848, tirée de ses papiers, que Sainte-Beuve s'en explique. « Vers 1843, dit-il, M. Villemain, ministre, voulut, à cause de ma réception à l'Académie, me forcer à recevoir et porter la croix. Je refusai. Personne n'a jamais rien su de ce second refus, dans lequel je ne voulais pas démentir le premier. »

Rectifions d'abord une erreur : Sainte-Beuve fut reçu à

sance légalisé. Voici une lettre, pour M. le maire, qui était toute prête, et que j'allais adresser par le canal de Mme D....., ma bonne cousine, qui me rendait, d'ordinaire, tous ces bons offices. Les circonstances douloureuses où est la famille ne me permettent pas de recourir à aucun de ses membres, en un tel moment, pour un détail de ce genre. D'un autre côté, je suis en retard auprès de la Chancellerie. Je vous serai donc bien obligé, mon cher Monsieur, de vouloir bien me faire arriver, par la poste, l'acte ou l'extrait, dès que vous l'aurez... Votre silence au sujet de Bernis me montre que vous n'aurez rien trouvé. Hélas! c'est sur Le Sage[1] qu'il faudrait trouver

l'Académie française, on se le rappelle, le 27 février 1845; et, alors, M. Villemain n'était plus ministre de l'instruction publique. O coup du sort! M. de Salvandy l'était redevenu.

Je crois, cependant, que l'on a mal lu la date de 1843. Sainte-Beuve n'était pas homme à commettre des étourderies: et j'admettrai que, dans les derniers jours de son ministère, qui finit avec l'année 1844, et aux approches de la réception du nouvel académicien, qui était en même temps l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, M. Villemain ait tenté vainement de l'emporter sur lui, pour l'obliger à recevoir la croix. Qu'en est-il résulté, au fond? Le brevet d'officier de 1853, avec une rétroactivité acceptée à la fin, et de bonnes dispositions pour l'avenir. Six ans après, Sainte-Beuve était commandeur, sans difficultés. On doit lui rendre même cette justice qu'il n'a pas voulu mourir sans s'être assuré, dans sa propre *biographie*, que la postérité le saurait.

[1] Mort à Boulogne, le 17 novembre 1747. On trouve à la

quelque chose. Peste soit de M. de Tressan, gouverneur du Boulonnais[1], qui n'a pas su fixer à temps ses souvenirs !

Agréez d'avance mes remerciments; et croyez-moi

Tout à vous, mon cher Monsieur,

SAINTE-BEUVE.

note finale du *Lundi* du 5 août 1850, t. II des *Causeries*, un souvenir local de Sainte-Beuve sur la maison qu'y occupa Le Sage : « *cette* petite maison de la haute-ville de Boulogne, dit-il, où il passa ses derniers jours, et que j'ai tant vue et regardée dans mon enfance..... »

[1] De 1746 à 1750.

VIII

[Paris,] ce 8 janvier 1859.

Mon cher compatriote,

J'ai voulu laisser passer le torrent du jour de l'an, pour vous remercier de vos agréables Étrennes boulonnaises. J'ai lu, avec bien de l'intérêt, la biographie restituée de ce p....... d'abbé[1]. Quand on pense que nous vivons, pour la plupart des sujets, sur des documents aussi inexacts que ceux qui couraient sur Voisenon, c'est à faire trembler, nous autres biographes. Heureusement, il y a des chercheurs comme vous qui rectifient de temps en temps ces erreurs; mais combien en subsiste-t-il auxquelles le rectificateur a manqué!

Vous me donnez des regrets d'être hors de mes *Lundis;* sans quoi, mon prétexte pour Voisenon était tout trouvé. Il me faut ajourner; et,

[1] L'abbé de Voisenon, qui fut doyen du chapitre de la cathédrale de Boulogne, de 1731 à 1745.

ajourner, c'est laisser s'envoler l'oiseau.—Je suis absolument pris par mon cours à l'École normale; deux leçons par semaine suffisent à ma capacité actuelle de travail. J'ai, de plus, à revoir les épreuves des deux derniers volumes de *Port-Royal*, qu'on imprime. Voilà mes excuses, cher compatriote. Mais, votre abbé est désormais inscrit à la première ligne de mes *Desiderata*.

Agréez mille vœux, mille remercîments et compliments; et croyez-moi

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

IX

[Paris,] ce 16 mars 1859.

Mon cher compatriote,

Combien je vous remercie de cette *Année historique boulonnaise*[1] ! Vous avez fécondé historiquement le vieux champ boulonnais, que je croyais stérile. Vous m'avez rajeuni par quantité de souvenirs de 1808 à 1814. Savez-vous que j'assistais à cette dernière revue du 20 ou du 22 septembre 1811, et que je me la rappelle comme aujourd'hui? J'étais à vingt pas du grand homme, avec des militaires, et en *petit hussard*. Vous me ramenez à l'enfance... Voici une petite

[1] *L'Année historique de Boulogne-sur-Mer*, ou Recueil de faits et d'événements intéressant l'histoire de cette ville, et rangés selon leurs jours anniversaires. 1859. — C'est le même ouvrage que Sainte-Beuve désigne, dans la lettre précédente, sous le titre d'*Étrennes boulonnaises*, probablement à raison de ce que le cahier dont il y est question lui avait été envoyé le jour de l'an.

note sur un Boulonnais[1] que peut-être vous ne connaissiez pas. Je la dois à un de mes cousins, M. Edmond Dupont, des Archives. Voyez si elle peut servir pour le 2me volume.

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

[1] Le Père Le Porcq, né à Boulogne, dans le dix-septième siècle. La note était un extrait de la *Bibliothèque* manuscrite *des écrivains de l'Oratoire*, du Père Adry, appartenant aux Archives Nationales.

L'extrait se trouve dans une note du livre VI, chapitre IV de *Port-Royal;* tome V, page 177 de l'édition de 1859, et tome V, page 334, de l'édition de 1867.

X

[Paris,] ce 11 juin 1859.

Mon cher compatriote,

Je n'ai pas répondu sur la note du Père Le Porc. Si la fin de *Port-Royal*, comme je l'espère, paraît d'ici à deux ou trois mois, vous y verrez le rôle que ce Père Le Porc eut dans l'Oratoire. Il servit, par sa doctrine et sa théorie, à couvrir pour un temps les timides, ceux qui ne voulaient point dériver jusqu'au jansénisme. Aussi, a-t-il été fort injurié par le parti contraire. Dans l'*Esprit de M. Arnauld,* par Jurieu, on voit le genre d'insultes qui lui furent faites. Son nom y prêtait[1].

Autre chose et d'assez délicat. Un sculpteur de talent, M. Mathieu Meusnier, a fait de moi, de votre serviteur, un buste en marbre, fort res-

[1] L'injure était contenue dans un écriteau attaché à la porte de la chambre du Père Le Vassor, et qui portait : « Céans, l'on vend *le Porc frais,* à l'enseigne du *Veau gras.* » Le veau gras, c'était le Père Le Vassor lui-même. Voir, pour les détails et les circonstances, l'*Esprit de M. Arnauld,* 2e partie, pages 454 et suivantes.

semblant, fort étudié, et qui a été exposé au Salon. Mais, un sculpteur désire, pour son œuvre, une exposition perpétuelle; et, me donner, à moi, ce buste, qui serait enterré dans mon petit salon, ne lui convient que médiocrement. Il a donc pensé à le mettre ailleurs; mais, tant qu'on n'est pas mort, les bustes sont une sorte d'usurpation de la postérité ; et l'Institut, qui nous fait tous immortels, le lendemain de notre mort, et nous traite en conséquence, n'admet pas les bustes de ses membres vivants. Il a été pensé, là-dessus, que j'avais un pays, une ville natale ; que cette ville natale a une bibliothèque, qu'elle est en vue, etc. Enfin, il aurait l'idée d'offrir ce buste d'un compatriote à la ville natale et aux compatriotes de celui-ci. Mais est-ce convenable ? N'est-ce pas une autre manière d'usurpation, d'anticipation ? Vous voyez le point de la question. Pour qu'il ne fût rien fait à faux ni de messéant, j'ai voulu vous consulter et tâter, par vous, le terrain. Vous me diriez votre impression et le résultat de votre réflexion ou de votre information discrète là-dessus.

Vous voyez combien je compte sur votre amitié. M. Mathieu Meusnier se gouvernera d'après vos indications.

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

XI

[Paris,] ce 26 juin [1859.]

Cher compatriote,

Je me suis empressé de faire part à M. Mathieu Meusnier du résultat favorable de votre information : il en a été très-heureux. L'Exposition est prolongée, je crois, jusqu'à la fin du présent mois. Il se propose, dans les premiers jours de juillet, d'écrire à M. le Maire pour lui faire son offre respectueuse[1]. Il ira même, peut-être, ensuite à Boulogne pour veiller, d'un œil de père, à l'arrivée et au placement de la production de son ciseau. — J'aurai, alors, à remercier moi-même M. Adam ; et je n'y manquerai pas[2].

[1] Il y eut du retard ; car il n'écrivit que le 31 décembre : le buste, en marbre blanc, suivit. Il est l'un des ornements de la bibliothèque de Boulogne, où il forme pendant à celui de Daunou, en bronze, exécuté par David, et oublié, pour le dire en passant, dans le catalogue de l'œuvre du célèbre sculpteur.

[2] Sa lettre de remercîment, du 7 janvier 1860, est, ainsi que celle de M. Mathieu Meusnier, aux archives municipales

C'est vers ce même temps que j'aurai la satisfaction d'être délivré d'un grand poids, de cette dette de *Port-Royal* que j'avais contractée envers le public, il y a vingt ans, et que tant d'accidents m'avaient empêché d'acquitter dans les termes proposés. La seule chose qui retardera encore la publication sera la confection et l'achèvement d'une table générale, bien nécessaire à ces sortes d'ouvrages. Je vous remercie de l'intérêt que vous voulez bien y porter.

Agréez, cher compatriote, l'expression de mes sentiments très-obligés et dévoués.

SAINTE-BEUVE.

de Boulogne. Ces archives conservent, en outre, quatre autres lettres de Sainte-Beuve, des 26 janvier et 16 février 1863, 14 avril 1865 et 14 juillet 1868. Dans celles de 1863, il fait don, à la bibliothèque de cette ville, d'un exemplaire des *Saints Evangiles*, imprimés, pour l'Exposition de Londres, par l'Imprimerie Impériale, qui le lui avait offert. Il remercie, par la troisième, d'une invitation au Casino, pour la saison des bains de mer ; et, par la dernière, du catalogue, imprimé, de la bibliothèque de Boulogne. C'est là toute leur substance et leur unique intérêt.

XII

[Paris,] ce 7 Février 1860.

Cher Monsieur et compatriote,

Je viens demander un complément de service à votre obligeance si éprouvée. La négociation pour le buste et le don ayant réussi, bien qu'avec lenteur, l'objet d'art a été adressé, il y a un mois environ, à la bibliothèque... Mais l'artiste, qui n'a reçu aucun avis ni accusé de réception, est naturellement en peine de savoir si le buste est arrivé à bon port... Je me suis chargé de m'informer, auprès de vous, de ce détail...

Quoique délivré de mon gros enfant[1], je me sens toujours fatigué de tête. Voilà ce que c'est que de porter trop longtemps.

Agréez, cher compatriote, mes remercîments pour tout, et l'assurance de mes sentiments dévoués.

SAINTE-BEUVE.

[1] Les tomes IV et V de *Port-Royal*, qui avaient été livrés au public en décembre, et terminaient l'ouvrage.

XIII

[Paris,] 6 juillet [1860.]

Cher compatriote,

Vous avez fait bien des choses : non-seulement vous m'avez tiré de la caisse, vous m'avez érigé, mais encore vous m'avez inauguré : votre aimable article n'est pas autre chose que cela. J'en ai fait part, aussitôt, à M. Mathieu Meusnier, qui est dans l'affliction de la mort d'un jeune enfant.

Je voudrais vous envoyer quelque chose, en attendant mes gros volumes[1]. Voici un passage du journal de Casaubon, publié à Oxford en 1850. (*Ephemerides Isaaci Casauboni*, 2 vol. in-8°.) On y lit, à je ne sais quel quantième d'octobre 1610, lorsque le savant quitte la France pour l'Angleterre :

« III *Eid. Oct.* Monstrolium venimus continua equitatione. Deo Laus.

[1] Les trois premiers volumes de *Port-Royal*, que l'on réimprimait : ils parurent en août.

« *Prid. Eid. Oct.* Boloniam simili ratione venimus. Is locus in nostris et Anglorum historiis celeberrimus est. Urbs duplex est inferior et superior. Illa ad oram portus est sita : portus non optimus, ut quidam dicebant nonnulli. Atque hic primum Oceanum spectavi. Domino Jesu laus et honos. Amen[1]. »

Il va s'embarquer à Calais : il dit du mal de notre port ; mais il en parle.....

Merci de tout, et tout à vous, mon cher compatriote.

SAINTE-BEUVE.

[1] Cet extrait est tiré du tome II, p. 768, des *Éphémérides* de Casaubon. Le 3 des ides d'octobre correspondait au 12 de ce mois, et la veille de ces ides au 14.

XIV

[Paris,] ce 29 février 1864.

Cher compatriote,

Permettez que, pour être plus lisible, je dicte un peu.

Vous dites vrai; nous vivons, en littérature, sous un droit des gens tout particulier. Tandis qu'ailleurs, dans toutes les professions et dans toutes les carrières, lorsque des hommes, qui ont fait leurs preuves, se combattent, se réfutent et se contredisent, ils commencent par se donner, au moins pour la forme, quelques témoignages d'estime. Chez nous, en littérature, on commence par se mépriser, par déprécier le caractère de l'adversaire, même lorsqu'on doit finir et conclure par le louer un peu.

C'est une disposition misérable, mais inévitable. L'envie fait le fond du cœur humain; et cela est plus vrai encore en littérature qu'en

tout le reste. Ceux que la culture littéraire n'améliore pas et n'élève pas sont pires que les autres, et acquièrent des vices plus raffinés et plus vils. Nous sommes obligés de vivre en face de ces gens-là et un peu pêle-mêle, nous confiant vaguement en l'estime des honnêtes gens, qui peut bien ne jamais trouver l'occasion de se concentrer quelque part et de s'exprimer. Cela est triste ; mais j'en ai pris, depuis longtemps, mon parti.

Je n'ai guère jamais rencontré personne, parmi les puissants, qui aimât assez les lettres et qui appréciât assez ceux qui les cultivent avec quelque honneur, pour comprendre qu'il n'est pas bon de laisser trop longtemps, dans la rue, des hommes distingués qui ont fait, dès longtemps, leurs preuves, et qui ne peuvent que perdre à être éclaboussés.

Que cela ne nous empêche pas de faire notre devoir, et de remplir notre fonction de critique avec vigueur et probité. La probité est encore ce qu'il y a de plus rare dans les lettres. Nous qui étudions l'histoire littéraire, nous trouvons tant de beaux génies et de grands hommes qui ont eu à se plaindre de leur vivant, que nous pouvons encore nous estimer trop heureux et trop favorisés qu'on ne nous en dise pas et qu'on ne nous en fasse pas davantage.

Croyez, mon cher compatriote, que des témoignages, tels que celui que je reçois de vous, sont la meilleure consolation des ennuis du métier et la vraie récompense.

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

XV

[Paris,] ce 30 octobre 1864.

Cher compatriote,

Il y a bien des choses dont j'aimerais causer avec vous. Ma vie ne s'annonce pas comme devant s'alléger, ni me procurer plus de loisir. L'idée de revoir Boulogne n'était liée, dans ma pensée, qu'à ce rêve d'un loisir final.

J'aurai, en retour, un renseignement et, peut-être, un service à vous demander. Je suis né en décembre 1804; mon père s'était marié et est mort en cette même année. Or, par suite de la négligence qui accompagne trop ordinairement la naissance d'un orphelin, les témoins de cette naissance, bien que gens de loi..., n'ont pas pris la peine de me faire inscrire sous le nom exact de mon père. Il en résulte que des coupons de rente, provenant de ma mère, qui avait pris le nom de son mari, *de Sainte-Beuve*, ont passé entre mes mains et sont inscrits à un nom qui

n'est pas régulièrement le mien, et ne peuvent être réunis aux coupons pris par moi en mon propre nom, *Sainte-Beuve* tout court.

Qu'y a-t-il à faire pour régulariser et pour constater légalement l'identité? On me dit qu'il ne faut pas moins qu'un arrêt du tribunal rectificatif de l'acte de naissance. Auriez-vous la bonté de me donner votre avis sur cette difficulté?

Agréez, cher compatriote, l'expression de mes sentiments dévoués.

SAINTE-BEUVE.

XVI

[Paris,] ce 22 janvier 1865.

Cher compatriote,

J'ai à vous remercier de votre bonne lettre et de l'envoi de votre Mémoire[1]. Vous m'avez révélé, non pas précisément une branche, mais un filon d'érudition que je ne connaissais pas. Il n'est, en toute chose et en tout lieu, que de voir et de regarder pour découvrir.

Je n'ai jamais répondu à ce que vous m'aviez demandé pour la *Correspondance de Napoléon*... Une grande réduction a été faite sur les envois; on veut qu'ils soient motivés, et pour des personnages ou des établissements publics. La nouvelle *Présidence* est plus sévère et plus économe que l'ancienne. Je ne suis guère-là, moi-même, que comme un témoin et un comparse...

[1] Sur les *Chronogrammes*.

Je suis toujours attelé à mon *Constitutionnel*, mais, le mois prochain, je compte bien ne plus faire que deux articles par mois ; c'est-à-dire ne battre que d'une aile.

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

XVII

[Paris,] ce 10 avril 1865.

Cher compatriote,

Vous avez eu la bonté de m'envoyer, dans le temps, les œuvres de Leuliette. Il me semble qu'il y avait des lettres de lui; et, dans l'une de ces lettres, il parlait de Mercier et, un peu, comme d'un corsaire qui tondait sur ses collaborateurs[1]. Je ne puis remettre la main sur le volume, et je viens tout simplement m'adresser à vous, pour vous demander s'il n'y aurait pas moyen d'en avoir encore un exemplaire, que vous voudriez bien m'adresser par la poste.

Je ne connaissais pas du tout le poëte latin,

[1] Voir, dans le *Constitutionnel* du lundi 24 avril 1865, et dans les *Nouveaux Lundis*, t. x, p. 85, ce qui est extrait de ces lettres, touchant Mercier et ses procédés envers Leuliette. Sainte-Beuve ne trouvait pas, sans doute, que Leuliette eût assez de notoriété pour le nommer. Il l'appelle *un jeune homme*, sans autre désignation. L'idée première persistait en lui.

compatriote, dont vous me parlez[1]. C'est affaire à vous d'évoquer de ces devanciers littéraires et de les faire sortir du sol, un peu ingrat, du Boulonnais.

Je suis un peu pressé, comme cela m'arrive trop souvent; et je me borne à vous envoyer l'expression de mes sentiments dévoués.

SAINTE-BEUVE.

[1] Charles Féramus, qui naquit à Boulogne-sur-Mer, au mois de février 1595. Il prit rang, par son poëme latin, *Emera*, dans la guerre de satires contre Montmaur, et la commença peut-être.

XVIII

[Paris,] ce 3 janvier 1866.

Cher compatriote,

Je vous envoie mille remercîments et mes vœux, pour vous et pour votre famille. Je ne suis plus votre voisin[1]; mais rien n'est changé. J'avais une vague idée que je n'ai plus. J'ai dû couper le bâton de perroquet en perspective, parce que je ne le louais pas bien dans le présent; et j'ai dû profiter d'une occasion.

Je ne suis pas très-content de ma santé : on a beau faire, on vieillit. Les soins des dernières dispositions commencent à m'occuper : il faut s'y prendre d'avance, pour n'être pas surpris. C'est là que je m'aperçois de mon isolement. J'aimerais, tout de bon, à avoir un voisin comme vous.

Agréez, encore une fois, vœux et amitiés.

SAINTE-BEUVE.

[1] Il venait de vendre sa maison de Boulogne, celle achetée par sa mère. Un jour de brume, en causant de l'avenir, il avait dit : « Je m'en ferai un bâton de perroquet. »

XIX

[Paris,] ce 20 octobre 1867.

Cher compatriote,

J'envoie à la librairie votre offre obligeante. Je pense qu'il y sera fait attention, et que vous recevrez l'ouvrage[1]. Au cas contraire, j'y suppléerais ..

Laissez-moi vous dire que votre idée d'un tirage à part des *Appendices* est chose tout-à-fait impraticable ; votre crainte est vaine. On pouvait reprocher à Cousin, qui faisait un tirage de ses livres tous les six mois, d'y changer, d'y ajouter ou d'en retrancher sans cesse. Mais, après dix et vingt ans, il n'a jamais été défendu à un auteur de perfectionner son ouvrage ; et ce ne saurait être une malhonnêteté au libraire-éditeur de vendre cette seconde édition. Otez-

[1] Son *Port-Royal* d'une nouvelle édition. Les observations qui lui avaient été soumises sont prises, ici, un peu vivement, et au-delà de la portée qu'on voulait leur donner.

vous, je vous prie, de pareilles idées que personne n'a ici.

Je voudrais, aussi, vous persuader que le *Journal des Savants*, dont j'ai l'honneur d'être, n'est pas un meilleur lieu, pour y écrire, que des journaux quotidiens. On y est plus gêné, et partant plus froid ; voilà tout. Les conditions actuelles de publicité, dont la rapidité est la principale, ont tout-à-fait changé l'état de choses ancien.

Vous verrez, à l'examen, que ce n'est pas seulement dans les *Appendices*, mais que c'est couramment, et dans des notes à chaque instant jetées au passage, que j'ai complété, rectifié ou fortifié le texte : lequel, en effet, n'a pas été sensiblement modifié en soi, si ce n'est pour des corrections indispensables.

Vous ne me dites pas si vous apprêtez votre lance, pour la mettre en arrêt contre l'ennemi de Daunou[1].

A vous de tout cœur,

SAINTE-BEUVE.

[1] Le marquis de Laborde, alors directeur général des Archives de l'Empire. Voir la lettre suivante.

XX

[Paris,] ce 29 novembre 1867.

Cher compatriote,

Je vous remercie sensiblement de votre excellente notice. Elle est précise et elle apprend quelque chose. Votre indication sur le Père Le Porcq[1] n'arrive pas trop tard. Elle trouvera son emploi dans la Table analytique de M. de Montaiglon.

Balzac n'est pas si mort que vous le croyez; et je puis vous assurer que, si sa renommée est destinée à tomber ou à baisser, il n'y a encore dans la librairie aucun symptôme.

Et, le Daunou, qu'en faites-vous? M. de La-

[1] On remarquera que Sainte-Beuve n'écrit plus *Le Porc*, comme dans ses autres lettres et dans son *Port-Royal*. Conformément à l'indication qu'il avait acceptée, il écrit *Le Porcq*, selon la vraie orthographe de ce nom; mais la rectification n'a pas été faite à la Table analytique.

borde, en redonnant une édition de son Rapport, a adouci quelques mots[1].

A vous de tout cœur,

SAINTE-BEUVE.

[1] Ce Rapport était une étude sur les *Archives de la France*, qu'il serait, peut-être, sage de désigner définitivement ainsi, au lieu de faire subir à leur nom les transformations de nos divers gouvernements. M. de Laborde y donnait ses appréciations à l'égard de leur organisation sous les directions successives de Camus et de Daunou. Son moindre tort fut de manquer de discernement sur ce point : l'injustice s'y mêla, et sur quel ton ! On ne pouvait que regretter, pour lui, de le voir s'égarer jusqu'à cette formule : *Daunou n'était pas un archiviste.* Sainte-Beuve s'en indigna comme d'un outrage; et l'on comprend ce qu'en éprouvèrent les héritiers respectueux de la science de Daunou et les continuateurs de ses travaux, des hommes tels que MM. Natalis de Wailly et Léopold Delisle. Leurs sentiments rencontrèrent, près d'eux, dans un cœur qui les éprouvait aussi, un écho disposé à les rendre. Une réfutation fut promise : et elle se préparait. Mais, M. de Laborde tomba tristement malade, s'il ne l'était déjà bien auparavant. Il quitta les Archives et mourut. L'écho se tut.

XXI

[Paris,] ce 15 juin 1868.

Cher compatriote,

J'ai reçu votre *carte de visite* si bien remplie[1]. J'y trouve bien des particularités curieuses. Quant à ce qui est de Hugo, je ne crois pas, du tout, qu'il ait lu la parade de Le Sage, ni qu'il en ait eu besoin pour sa *Cour des Miracles*. Victor Hugo lisait très-peu ; et c'est en fouillant dans son imagination, aidée de Sauval et de l'historien Pierre Matthieu, qu'il a édifié sa *Notre-Dame*. Ce n'est donc qu'une rencontre curieuse, et on vous devra de l'avoir remarquée.

Mille amitiés,

SAINTE-BEUVE.

[1] Cette carte de visite était un recueil de *Notices de bibliographie et d'histoire littéraire*. Entre autres sujets, on y confrontait un chapitre du roman de *Notre-Dame de Paris* à une pièce de Le Sage, *Arlequin, roi de Sérendib*, au point de vue du plagiat. Le sentiment de Sainte-Beuve, toujours si intuitif, s'est accordé ici avec la vérité pure. Il est bien établi que Victor Hugo a tout-à-fait créé sa *Cour des Miracles*.

XXII

[Paris,] ce 28 mars 1869.

Cher compatriote,

J'ai été bien long à répondre à votre aimable souvenir; c'est que j'étais et suis resté souffrant.

Cette découverte d'une société littéraire, à Boulogne, en 1779, est une curiosité. Je ne suis pas étonné que mon père ait été l'un des promoteurs : il était essentiellement littéraire; et tous ses livres, couverts de notes à la marge, déclarent ses goûts.

Je n'ai plus besoin de rectification pour ce *de*[1], ayant fait réunir les titres de rentes, qui me venaient de ma mère, avec ceux de mon chef, moyennant un acte notarié constatant l'identité.

Continuez de travailler, mon cher ami : c'est la meilleure façon d'occuper les heures de santé, comme celles de langueur.

Tout à vous,

SAINTE-BEUVE.

[1] Les procès-verbaux de la société en question étaient signés, par son père, *de Sainte-Beuve;* et la remarque lui en avait été faite. C'est à cela qu'il répond.

P. S.

On a conservé mémoire, à défaut de lettre, d'une réponse textuelle de Sainte-Beuve au Compatriote, au sujet de sa réception en audience particulière, lorsqu'en sa qualité de directeur de l'Académie française, il alla aux Tuileries présenter l'élection de M. Prévost-Paradol à l'agrément de l'Empereur. Des journaux avaient rapporté, au sujet de cette entrevue, quelques particularités assez surprenantes.

Voici cette réponse :

Ce qu'on a publié est faux, croyez-le bien. Comment l'aurait-on su, d'ailleurs? Nous n'étions que deux, selon l'usage : l'Empereur et le directeur de l'Académie. Ce qui est vrai, c'est que l'Empereur a fait quelques allusions au caractère politique de Prévost-Paradol. J'ai répondu que son élection n'avait rien de politique, ni aucun caractère d'opposition; que l'élection simultanée de Camille Doucet en était une preuve, et que le directeur qui avait, dans le moment, l'honneur de représenter l'Académie, en était un gage. L'Empereur reprit : « Mais, M. Prévost-« Paradol a-t-il fait autre chose que des articles « de journaux : a-t-il fait un livre? » — J'allais

répondre : Sire, aujourd'hui, on ne fait plus de livres. Mais, je me ressouvins, heureusement, que l'Empereur en faisait un ; et je répondis : « Sire, nous autres, académiciens, nous ne fai-« sons plus de livres. »

SAINTE-BEUVE.

LETTRES SUR L'ABBÉ PRÉVOST

I

[Paris,] ce 13 octobre 1853.

Mon cher Laisné[1],

Combien je suis sensible à ton aimable lettre. Je voudrais bien pouvoir me rendre à l'honorable et flatteuse invitation que tu me fais de la part de M. le Maire d'Hesdin. Remercie-le bien, et

[1] M. Laisné, qui habite aujourd'hui Sissonne, dans l'Aisne, est né à Boulogne-sur-Mer, le 23 avril 1804, et connut Sainte-Beuve à l'institution Blériot, d'où ils sortirent ensemble, pour aller à Paris. Il s'est distingué dans le Génie militaire, par la composition d'un *Aide-Mémoire portatif*, qui y est classique : mais il quitta cette carrière, et entra dans l'administration. Dans son *Lundi* sur l'inauguration du buste de l'abbé Prévost,

transmets-lui mes respectueuses excuses. C'est là une fête de famille où j'ose dire que je ne me sentirais pas déplacé, par mon admiration et mon goût tout particulier pour votre aimable grand-oncle. Mais, mes occupations, qui me tiennent ici à *jour fixe,* ma santé et mes habitudes croissantes de retraite, ne me permettent pas cette absence même si courte.

Je voudrais pourtant, à ma manière, prendre part et essayer de contribuer à la cérémonie. N'y aurait-il pas moyen, à cette occasion, de faire une nouvelle étude, une esquisse de l'abbé Prévost, dans le *Moniteur,* en rattachant l'article à la circonstance? Pour cela, il suffirait d'avoir un récit de la fête, comme il en paraîtra, sans doute, dans un journal du département. Je pourrais aller voir, dans l'atelier de M. Dubray, que je connais un peu indirectement, une copie du buste, ou même un double (car l'un, je crois, t'est destiné). Si tu étais assez bon pour y joindre quelques mots précis sur les résultats de tes propres recherches touchant ton aimable

à Hesdin, Sainte-Beuve a raconté, avec les souvenirs d'une amitié qui lui était restée douce, comment M. Laisné, alors directeur de la comptabilité au ministère de l'intérieur, obtint du gouvernement que cet hommage national fût rendu à la mémoire de l'auteur de *Manon Lescaut.* L'article parut au *Moniteur* du 7 novembre 1853, et il a été reproduit au tome IX des *Causeries du Lundi.*

grand-oncle, sur sa mort, sa sépulture, etc., je verrais à former de tout cela un ensemble, et je viendrais, à mon tour, faire mon dernier prône sur l'abbé Prévost.

Lorsque tu seras de retour à Paris, je te demanderai, la semaine prochaine, d'aller en causer avec toi, un jour, vers cinq heures.

Je suis tout à toi, mon cher Laisné, avec les sentiments de notre vieille amitié.

SAINTE-BEUVE.

Si tu pouvais aussi relire les lettres que possède M. Feuillet de Conches, et m'en dire quelque chose, ce serait bien bon et neuf.

II

[Paris,] ce 28 octobre 1853.

Mon cher ami,

J'ajoute le discours de M. Vincent au dossier si complet.

Il ne me manque qu'un petit détail, que j'ai eu le tort de ne pas te faire répéter, sur la cérémonie du samedi soir, au sujet de la pierre et de l'inscription. Aurais-tu, en deux mots, la bonté de me préciser en quoi a consisté cette cérémonie du samedi soir ?

Tout à toi, mon cher Laisné, avec mille remercîments.

SAINTE-BEUVE.

III

[Paris,] 7 novembre 1853.

Mon cher ami,

D'après ton aimable lettre dernière, je compterai sur le plaisir de te voir mercredi, vers cinq heures. Je te rendrai, en mains propres, le précieux dossier ; et, si j'avais, par inadvertance, commis quelque inexactitude dans mon compte-rendu, tu me le dirais, pour que je la puisse corriger à la réimpression.

Tout à toi,

SAINTE-BEUVE.

STANCES ET ÉPITRES EN VERS

I

LES RAYONS JAUNES[1]

Lurida præterea fiunt quæcumque....
LUCRÈCE, liv. IV.

. . . .

Oh! qui dans une église, à genoux sur la pierre,
N'a bien souvent, le soir, déposé sa prière,
Comme un grain pur de sel?
Qui n'a du crucifix baisé le jaune ivoire?
Qui n'a de l'Homme-Dieu lu la sublime histoire
Dans un jaune missel?

[1] Extrait des *Poésies de Joseph Delorme.*

Mais où la retrouver, quand elle s'est perdue,
Cette humble foi du cœur, qu'un ange a suspendue
En palme à nos berceaux ;
Qu'une mère a nourrie en nous d'un zèle immense ;
Dont chaque jour un prêtre arrosait la semence
Aux bords des saints ruisseaux ?

Peut-elle refleurir lorsqu'a soufflé l'orage,
Et qu'en nos cœurs l'orgueil, debout, a dans sa rage
Mis le pied sur l'autel ?
On est bien faible alors, quand le malheur arrive,
Et la mort.... faut-il donc que l'idée en survive
Au vœu d'être immortel !

J'ai vu mourir, hélas! ma bonne vieille tante,
L'an dernier [1]; sur son lit, sans voix et haletante,
Elle resta trois jours,
Et trépassa. J'étais près d'elle dans l'alcôve ;
J'étais près d'elle encor, quand sur sa tête chauve
Le linceul fit trois tours.

Le cercueil arriva, qu'on mesura de l'aune ;
J'étais là.... puis, autour, des cierges brûlaient jaune ;
Des prêtres priaient bas ;
Mais en vain je voulais dire l'hymne dernière ;

2 Je n'ai pas la date de cette mort ; mais, on peut la placer, approximativement, en 1827. La tante de Sainte-Beuve était une sœur de son père, et se nommait Marie-Thérèse. Elle avait près de 44 ans, étant née à Moreuil, le 13 octobre 1750, lorsque, le 28 floréal an II (17 avril 1794), elle épousa, à Boulogne, où elle était domiciliée depuis six années, M. Jean-Baptiste Carmier, veuf et âgé de 66 ans. L'union ne fut pas longue. M. Carmier mourut le 19 messidor an III (7 juillet 1795). Sa veuve en eut un douaire.

Mon œil était sans larme et ma voix sans prière,
Car je ne croyais pas.

Elle m'aimait pourtant ;... et ma mère aussi m'aime,
Et ma mère à son tour mourra; bientôt moi-même
Dans le jaune linceul
Je l'ensevelirai ; je clouerai sous la lame
Ce corps flétri, mais cher, ce reste de mon âme ;
Alors je serai seul ;

Seul, sans mère, sans sœur, sans frère et sans épouse ;
Car qui voudrait m'aimer, et quelle main jalouse
S'unirait à ma main? ..
Mais déjà le soleil recule devant l'ombre,
Et les rayons qu'il lance à mon rideau plus sombre
S'éteignent en chemin....

. . . .

II

A M. AUGUSTE LE PRÉVOST[1]

Quis memorabitur tui post mortem et quis orabit pro te?
De Imit. Christi, lib. I, cap. 23.

Dans l'île Saint-Louis, le long d'un quai désert,
L'autre soir je passais ; le ciel était couvert,
Et l'horizon brumeux eût paru noir d'orages,
Sans la fraîcheur du vent qui chassait les nuages ;
Le soleil se couchait sous de sombres rideaux ;
La rivière coulait verte entre les radeaux ;
Aux balcons çà et là quelque figure blanche
Respirait l'air du soir ; — et c'était un dimanche.
Le dimanche est pour nous le jour du souvenir ;
Car, dans la tendre enfance, on aime à voir venir,
Après les soins comptés de l'exacte semaine
Et les devoirs remplis, le soleil qui ramène
Le loisir et la fête, et les habits parés,
Et l'église aux doux chants, et les jeux dans les prés ;
Et plus tard, quand la vie, en proie à la tempête,
Ou stagnante d'ennui, n'a plus loisir ni fête,

[1] Extrait des *Consolations*.

Si pourtant nous sentons, aux choses d'alentour,
A la gaîté d'autrui, qu'est revenu ce jour,
Par degrés attendris jusqu'au fond de notre âme,
De nos beaux ans brisés nous renouons la trame,
Et nous nous rappelons nos dimanches d'alors,
Et notre blonde enfance, et ses riants trésors.
Je rêvais donc ainsi, sur ce quai solitaire,
A mon jeune matin si voilé de mystère,
A tant de pleurs obscurs en secret dévorés,
A tant de biens trompeurs ardemment espérés,
Qui ne viendront jamais,... qui sont venus peut-être !
En suis-je plus heureux qu'avant de les connaître ?
Et, tout rêvant ainsi, pauvre rêveur, voilà
Que soudain, loin, bien loin, mon âme s'envola,
Et d'objets en objets, dans sa course inconstante,
Se prit aux longs discours que feu ma bonne tante
Me tenait, tout enfant, durant nos soirs d'hiver,
Dans ma ville natale, à Boulogne-sur-Mer.
Elle m'y racontait souvent, pour me distraire,
Son enfance, et les jeux de mon père, son frère,
Que je n'ai pas connu ; car je naquis en deuil,
Et mon berceau d'abord posa sur un cercueil.
Elle me parlait donc, et de mon père, et d'elle ;
Et ce qu'aimait surtout sa mémoire fidèle,
C'était de me conter leurs destins entraînés
Loin du bourg paternel où tous deux étaient nés.
De mon antique aïeul je savais le ménage,
Le manoir, son aspect et tout le voisinage ;
La rivière coulait à cent pas près du seuil ;
Douze enfants (tous sont morts !) entouraient le fauteuil ;

Et je disais les noms de chaque jeune fille,
Du curé, du notaire, amis de la famille,
Pieux hommes de bien, dont j'ai rêvé les traits,
Morts pourtant sans savoir que jamais je naîtrais.

Et tout cela revint en mon âme mobile,
Ce jour que je passais le long du quai, dans l'île.

Et bientôt, au sortir de ces songes flottants,
Je me sentis pleurer, et j'admirai longtemps
Que de ces hommes morts, de ces choses vieillies,
De ces traditions par hasard recueillies,
Moi, si jeune et d'hier, inconnu des aïeux,
Qui n'ai vu qu'en récits les images des lieux,
Je susse ces détails, seul peut-être sur terre,
Que j'en gardasse un culte en mon cœur solitaire,
Et qu'à propos de rien, un jour d'été, si loin
Des lieux et des objets, ainsi j'en prisse soin.
Hélas! pensai-je alors, la tristesse dans l'âme,
Humbles hommes, l'oubli sans pitié nous réclame,
Et, sitôt que la mort nous a remis à Dieu,
Le souvenir de nous ici nous survit peu ;
Notre trace est légère et bien vite effacée ;
Et moi, qui de ces morts garde encor la pensée,
Quand je m'endormirai comme eux, du temps vaincu,
Sais-je, hélas! si quelqu'un saura que j'ai vécu?
Et poursuivant toujours, je disais qu'en la gloire,
En la mémoire humaine, il est peu sûr de croire,
Que les cœurs sont ingrats, et que bien mieux il vaut
De bonne heure aspirer et se fonder plus haut,
Et croire en Celui seul qui, dès qu'on le supplie,
Ne nous fait jamais faute, et qui jamais n'oublie.

Juillet 1829.

III

A MADEMOISELLE...[1]

Alter ab undecimo tum me jam ceperat annus.
VIRG.

J'arrive de bien loin et demain je repars :
J'admire d'un coup d'œil le fleuve, les remparts,
La haute cathédrale et sa flèche élancée ;
Mais rien ne me tient tant ici que la pensée
De ma jeune cousine, hélas ! et de savoir
Que je suis si près d'elle, et de n'oser la voir.
Autrefois je la vis ; c'était dans ma famille ;
Sa mère l'amena, toute petite fille,
Blonde et rose, et causeuse, et pleine de raison,
Chez sa grand'mère aveugle ; autour de la maison
Nous aimions à courir sur la verte pelouse ;
Elle avait bien quatre ans, moi j'en avais bien douze.

[1] Extrait des *Consolations*. Tout est vrai et local dans cette poésie. La jeune fille qui l'a inspirée a existé : son père, professeur à l'école de médecine de Strasbourg, avait épousé, le 20 août 1806, à Boulogne, la fille d'un médecin de cette ville, de la famille Cavillier. Elle naquit de cette union, à Strasbourg, et vint, toute enfant, avec sa mère, passer quelque temps chez ses grands-parents de Boulogne. On s'y souvient de la grand'mère aveugle ; et la maison s'y voit encore. Lorsque Sainte-Beuve revit sa jeune cousine, c'était à Strasbourg, en revenant d'Allemagne. Elle mourut trois ans après, en 1832.

Alors mille douceurs charmaient nos entretiens ;
Ses blonds cheveux alors voltigeaient dans les miens,
Et les nombreux baisers de sa bouche naïve
M'allumaient à la joue une flamme plus vive.
Elle disait souvent que j'étais son mari,
Et mon cœur s'en troublait, bien que j'eusse souri.
Sur le bord de la mer où sont les coquillages,
Aux bois où sont les fleurs au milieu des feuillages,
Je lui donnais la main, et nous allions devant,
Elle jasant toujours, et moi déjà rêvant :
Rêves d'or ! bonheur d'ange ! — O jeune fille aimée,
Ces rapides lueurs n'étaient qu'ombre et fumée.
Ta mère est repartie au bout de quelques mois,
Et je ne t'ai depuis vue une seule fois :
Ta grand'mère a heurté sur sa pierre fatale,
Et moi je suis sorti de ma ville natale ;
J'ai pleuré, j'ai souffert, et l'âge m'est venu.
J'ai perdu la fraîcheur et le rire ingénu,
Et les vertus aussi de ma pieuse enfance.
Ton frêle souvenir m'a laissé sans défense ;
Et tandis que croissant en sagesse, en beauté,
A l'ombre, loin de moi, ta verte puberté
Sous les yeux de ta mère est lentement éclose,
Et qu'un espoir charmant sur ta tête repose,
J'ai voulu trop connaître, et mes jours sont détruits ;
De l'arbre, avant le temps, j'ai fait tomber les fruits ;
J'ai mis la hache au cœur et j'en sens la blessure ;
Et tout ce qui console une âme et la rassure,
Et lui rend le soleil quand l'orage est passé,
Redouble encor l'ardeur de mon mal insensé.

Toi-même que je crois si bonne sous tes charmes,
Toi dont un seul regard doit sécher tant de larmes,
Quand un hasard m'envoie à ta porte m'asseoir,
Passant si près de toi, j'ai peur de te revoir.
Car, si tu me voyais, si ton âme incertaine,
S'interrogeant longtemps, ne retrouvait qu'à peine
Dans ces traits sillonnés, sous ce front nuageux,
Cet ami d'autrefois, compagnon de tes jeux;
Si de moi tu perdais, venant à me connaître,
Le souvenir doré que tu gardes peut-être;
Si, voulant ressaisir dans tes yeux bleus mouillés
L'image et la couleur de mes jours envolés,
J'y rencontrais l'oubli serein et sans nuage;
Si ta bouche n'avait pour moi que ce langage
Poli, froid, et qui dit au cœur de se fermer;....
Ou si tu m'étais douce, et si j'allais t'aimer!....

Et sans savoir comment, tout rêvant de la sorte,
Je me trouvais déjà dans ta rue, à ta porte;
— Et je monte. Ta mère en entrant me reçoit;
Je me nomme; on s'embrasse avec pleurs, on s'asseoit;
Et de ton père alors, de tes frères que j'aime
Nous parlons, mais de toi — je n'osais, quand toi-même
Brusquement tu parus, ne me sachant pas là,
Et mon air étranger un moment te troubla.
Je te vis; c'étaient bien tes cheveux, ton visage,
Ta candeur; je m'étais seulement trompé d'âge;
Je t'avais cru quinze ans, tu ne les avais pas;
L'Enfance au front de lin guidait encore tes pas;
Tu courais non voilée et le cœur sans mystère;

Tu ne sus à mon nom que rougir et te taire,
Confuse, un peu sauvage et prête à te cacher ;
Et quand j'eus obtenu qu'on te fît approcher,
Que j'eus saisi ta main et que je l'eus serrée,
Tu me remercias, et te crus honorée.

O bien digne en effet de respect et d'honneur,
Jeune fille sans tache, enfant chère au Seigneur,
Digne qu'un cœur souillé t'envie et te révère ;
Tu suis le vrai sentier, oh ! marche et persévère ;
Ton enfance paisible est à ses derniers soirs ;
Un autre âge se lève avec d'autres devoirs ;
Remplis-les saintement ; reste timide encore,
Humble, naïve et bonne, afin que l'on t'honore
Rien qu'à te voir ainsi j'ai honte et repentir,
Et je pleure sur moi ; — demain il faut partir ;
Mais quand je reviendrai (peut-être dans l'année),
Quand l'œil humide, émue et de pudeur ornée,
Un souffle harmonieux gémira dans ta voix,
Et que nous causerons longuement d'autrefois,
Oh ! que, meilleur alors, lavé de mes souillures,
Je rouvre un peu mon âme à des voluptés pures,
Et que je puisse au moins toucher, sans les ternir,
Ces jours frais et vermeils où luit ton souvenir !

Octobre 1829.

IV

A L'ABBÉ EUSTACHE BARBE[1]

A blessed lot hath he...
COLERIDGE, *Sybilline leaves.*

Il est trois fois béni, celui qui dans sa ville[2],
En province resté, comme au siècle tranquille,
Y grandit, y mûrit, intègre et conservé ;
Dans la même maison qui l'avait élevé
Devient maître, puis prêtre en cette église même
Où sa communion se fit, et son baptême.
Il n'a pas tour à tour de tout astre essayé ;
Chaque vent ne l'a pas tour à tour balayé.
Non qu'il ignore au fond la vie et la tempête :
L'écume aussi peut-être a passé sur sa tête ;
Mais il est au rocher. A vouloir trop ramer
Sur ces flots inconstants que Christ seul peut calmer,

[1] Extrait des *Pensées d'Août.*

[2] M. Théodore-Jean-Eustache Barbe est né à Boulogne-sur-Mer, le 29 prairial an X (18 juin 1802). Il a été ordonné prêtre le 19 décembre 1829.

On remarquera les rapports qui existent entre cette épitre datée d'Altorf, sur la fin, ou, plus sûrement, au temps du cours de Lausanne, et la lettre XII à M. Barbe écrite de Paris le 13 janvier 1839. L'épitre doit donc avoir été composée avant la lettre ; mais la lettre est un commentaire indispensable à qui veut bien lire l'épitre et avoir la clef de quelques endroits.

Il n'a pas défailli, ni bu, dans sa détresse,
A ces eaux où se perd le goût de sainte ivresse ;
Il sait le mal, il sait maint funeste récit,
Mais de loin il les sait, la distance adoucit ;
Ailleurs ce qui foudroie, au rivage l'éclaire ;
Chaque ombre à l'horizon rend gloire au sanctuaire ;
Et tout cela lui fait, dès ici-bas meilleur,
Un monde où, par delà, son œil voit l'autre en fleur.

Le sort, ou bien plutôt la Sagesse adorée,
M'a fait ma part plus rude et moins inaltérée.
Ami, j'ai bien ramé, lassé je rame encor,
Sans espoir et sans fin, depuis mon jeune essor,
Depuis ce prompt départ, d'où mes gaietés naïves
Voyaient au ciel prochain jouer toutes les rives.
Ce que j'ai su d'amer, d'infidèle et de faux,
Et, pour l'avoir trop su, ce que de moins je vaux,
Ce qui me tache l'âme, Ami, tu le devines,
Rien qu'aux simples clartés des paroles divines.
Oh ! combien différent de ces après-midis,
De ces jours où j'allais avec toi, les jeudis,
Où nous allions, tout près, au vallon du Denacre,
Y cherchant la Tempé que Virgile consacre,
Ou bien à Rupembert pour y cueillir les fruits,
Ou plus loin, vaguement par nos discours conduits,
Aux falaises des mers, à l'Océan lui-même,
Immense, répondant à l'immense problème !
Nous le posions déjà ce problème lointain,
Comme aux temps des Félix[1] et des saint Augustin,

[1] Se rappeler l'*Octavius* de Minutius Félix. *(Note de l'auteur.)*

D'une tendre pensée, à la leur assortie,
Recommençant tous deux les entretiens d'Ostie.
Oh! combien différent je repense à ces bords!
Moins différent pourtant qu'il ne semble ; et dès lors
Plus d'un trait à l'avance eût prédit notre histoire,
Moi déjà choisissant dans tout ce qu'il faut croire,
Et toujours espérant concilier les flots ;
Toi plus ferme à Saint-Pierre, y fondant ton repos

Je vais donc, et j'essaie, et le but me déjoue,
Et je reprends toujours, et toujours, je t'avoue,
Il me plaît de reprendre et de tenter ailleurs,
Et de sonder au fond, même au prix des douleurs ;
D'errer et de muer en mes métamorphoses ;
De savoir plus au long plus d'hommes et de choses,
Dussé-je, au bout de tout, ne trouver presque rien :
C'est mon mal et ma peine, et mon charme aussi bien.
Pardonne, je m'en plains, souvent je m'en dévore,
Et j'en veux mal guérir,... plus tard, plus tard encore !

Mais, quand je vais ainsi dans ce monde à plaisir,
Qu'une épreuve de plus fait faute à mon désir ;
Quand je crois avoir su quelque ombre plus obscure,
Par où se dérobait la maligne nature ;
Quand, cent fois, imprudent, à la flamme brûlé,
Je me retrouve encore à ma perte envolé,
Et qu'encore une fois, je reconnais coquettes
Nos grands hommes du jour, écrivains et poètes,
Qui, dès qu'ils ont tiré ce qu'ils veulent de vous,
La louange en tous sens sur les tons les plus doux,

Vous laissent, vous jugeant la plume trop usée ;
Quand j'ai souffert au cœur d'une amitié brisée ;
Aussi d'un plaisir pur quand parfois j'ai joui ;
Quand des pays nouveaux et grands, comme aujourd'hui,
M'entraînent à les voir ; que le Léman limpide
Se déroule en un jour sous la vapeur rapide ;
Que d'Altorf, ou du pied du Righi commencé,
Me retournant d'abord, et l'œil sur le passé,
Je revois de plus haut le vallon du jeune âge,
Le verger de douze ans, premier pèlerinage ;
Quand un rare bonheur se revient révéler,
Et que tout bas on dit : « A qui donc en parler ? »
Alors je sens besoin d'un ami bien fidèle,
Bien ancien, bien sûr, qui sache et se rappelle ;
Un témoin du départ et des premiers souhaits,
A qui parler de soi sans le lasser jamais
(Car lui-même c'est nous, car nous sommes lui-même),
Avec qui s'épancher, de confiance extrême,
Jusque dans ces douleurs qu'au lévite prudent
L'intime ami blessé fait toucher cependant ;
Je cherche cet ami : les amitiés récentes,
Si vives sur un point, sur l'autre sont absentes ;
Et je cherche toujours, toujours plus loin en moi,...
Tout d'un coup je le nomme,... et cet ami, c'est toi !

Altorf.

RÉFLEXIONS ET JUGEMENTS

DE

C.-F. DE SAINTE-BEUVE

SUR

LE RÉGIME DE LA TERREUR

DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Ces pages n'ont pu être écrites que par une âme bien sensible ; les larmes coulent en abondance en les lisant.

(C.-F. DE SAINTE-BEUVE sur Riouffe.)

—

Je sais, par ma propre expérience, quand mon cœur ne me l'apprendrait pas, combien le malheureux a de droits à la bienveillance.

(Le même.)

NOTICE

Charles-François de Sainte-Beuve naquit, le 6 novembre 1752, à Moreuil, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montdidier, dans le département de la Somme. Je ne trouve pas trace de sa présence à Boulogne avant le commencement de l'année 1779, où je le vois membre-fondateur d'une société littéraire qui venait de se former dans cette ville entre quelques hommes cultivant activement les belles-lettres et l'histoire. Pour y occuper ce rang, il fallait qu'il y eût déjà des relations bien établies et qu'on lui eût reconnu du mérite. Il paraît, effectivement, y être venu jeune, et avec un emploi dans les octrois. Je ne chercherai pas à le suivre dans le cours de cette carrière ; car ce n'est point par là qu'il s'est fait un nom à conserver ; mais, en 1791, aux approches des temps où cette administration allait disparaître, il remplissait, dans la régie de l'octroi du Boulonnais, les fonctions de contrôleur ambulant et agréeur des eaux-de-vie de genièvre entrant dans le port.

Une autre société, celle des *Amis de la Constitution,*

qui se fonda en 1790 et réunit les hommes les plus éclairés et les plus considérés du pays, le compta aussi dans son sein ; et, lorsqu'il se vit privé de son emploi dans les octrois, l'estime publique s'attacha à l'en dédommager, en ouvrant une autre carrière à son activité et à son honorabilité personnelle. Il fut successivement élu, par ses concitoyens, membre du Directoire du District de Boulogne et administrateur du Département du Pas-de-Calais. On sait que la constitution de l'an VIII remplaça ces administrations par l'institution des préfectures : l'octroi de Boulogne fut rétabli, et l'ancien contrôleur ambulant en devint le directeur. C'est en cette qualité qu'il est repris dans l'acte d'état civil de son mariage, du 21 mars 1804 (30 ventôse an XII de la République).

Il épousa, à cette date et à l'âge de 51 ans, une personne qu'il aimait, Augustine Coilliot, âgée elle-même de 40 ans. Moins de huit mois après cette union, le 4 octobre, il mourut d'une esquinancie. L'acte de déclaration de son décès lui donne toujours la qualité de directeur de l'octroi de Boulogne, à laquelle on pouvait joindre celle de conseiller municipal de cette ville. Ce fut le seul héritage qu'il laissa au fils qui devait naître de lui, deux mois et quelques jours plus tard.

Le seul héritage, dans l'acception vulgaire ! Mais, j'en retrancherais trop, si je n'y mettais beaucoup d'esprit et de goût, qu'il transmit à ce fils avec le sang. Il est impossible, en comparant les écrits des deux Sainte-Beuve,

et cela se peut maintenant, de n'y pas reconnaître une paternité et une filiation des plus accentuées ; phénomène d'autant plus marquant, que l'un et l'autre ne se connurent jamais. La nature seule s'y est révélée et accomplie. On ouvrira bientôt les *Réflexions* du père, et, dès les premières, on croira entendre le fils. « Le repos et la « tranquillité publique, bien désirables sans doute, a dit « le père, ne peuvent être l'état habituel des sociétés. « *La goutte de trop arrive.....* » Cela n'aurait-il pas été écrit, tout aussi bien, un *lundi?*

Parlerai-je des écritures, des signatures ? Elles se ressemblent à s'y méprendre. Bouquinant un jour, dans mes commencements, sur l'un des marchés de Boulogne, je rencontrai un *Almanach des Muses,* en brochure, tout parsemé, aux marges et même sur la couverture, de notes au crayon quelquefois signées *de Sainte-Beuve.* J'ai cru que ces notes étaient de la main du Sainte-Beuve connu, jusqu'à ce que lui-même m'eût averti de mon erreur, en me prévenant qu'il restait un autre Sainte-Beuve à connaître.

On le connaîtra désormais. Les *Réflexions et Jugements* qui suivent cette Notice sont extraits d'un des livres nombreux et divers sur lesquels il écrivait ses pensées et ses impressions. Ce livre est l'exemplaire des *Mémoires* de Riouffe, dont j'ai parlé dans une note de la lettre IV à M. Barbe : l'édition est de l'an II. J'ignore à quelle époque l'annotateur commença d'y déposer ses re-

marques; car il ne paraît pas qu'elles y furent toutes mises ensemble et d'un même trait; mais il s'y livrait encore dans les derniers mois de sa vie, puisqu'il note, à la page 208 du volume, la mort de Necker, en lui donnant sa date du 9 avril 1804.

Tout n'était pas à relever dans ce qui y est écrit. J'ai laissé de côté les citations de poëtes, bien qu'elles eussent un sens d'application immédiate; et une assez grande quantité de petites notes qui n'étaient qu'une reproduction du texte, en forme de sommaires aux marges, ou en guise de points de repère, ne m'attachant à retenir que ce qui était sorti de la propre pensée de l'auteur, et exprimait sa manière de sentir, dans l'effet du moment.

Avait-il un autre but, en écrivant ses *Réflexions,* que de se satisfaire lui-même, de causer avec son cœur ou avec son esprit? S'était-il proposé un plan quelconque de les recueillir et de les agencer? Je ne le pense pas. Ce n'est pas toujours la page où il les trace qui les lui inspire; il est même rare de trouver, à l'endroit du livre où il met sa pensée, le sujet ou l'objet direct de ce qui lui est venu à l'esprit. Cependant, on peut former un enchaînement, une suite, un corps de ce qui y est épars et un peu à l'aventure : et je l'ai essayé.

Je suis loin de donner comme immuable ce travail de coordination : on peut très-librement le modifier et même le supprimer. Il suffit que chaque réflexion soit bonne en soi, indépendamment de celle qui la précède ou la suit.

Il ne serait pas surprenant que les autres livres de Charles-François de Sainte-Beuve fournissent de pareils contingents ; et alors le travail devrait bien autrement s'étendre. On doit le désirer, en voyant la bonté de cœur, le sens profond et l'esprit de fine observation, avec littérature, que révèlent les notes des *Mémoires* de Riouffe. Quel désir de le pouvoir connaître plus et mieux encore n'exciterait pas l'homme qui s'est peint dans les lignes si propres à fournir l'épigraphe inspirée de tout ce recueil de ses *Pensées ?*

Elles nous montrent, en outre, qu'au milieu de la Révolution, il était resté, en principe, monarchique et religieux : le règne des multitudes n'était pas le sien ; et, au sentiment de bien-être que lui fait éprouver le 18 brumaire, il ne paraît pas douteux qu'il eût salué l'Empire. C'est peut-être un legs qu'il fit au *petit hussard.*

RÉFLEXIONS ET JUGEMENTS

DE

C.-F. DE SAINTE-BEUVE

Des philosophes, qui remontent aux temps des grands événements, ont dit que chaque siècle porte, en quelque sorte dans son sein, le siècle qui va le suivre. Cette métaphore hardie couvre une vérité importante confirmée par l'histoire.

—

Le repos et la tranquillité publique, bien désirables, sans doute, ne peuvent être l'état habituel des sociétés. La goutte de trop arrive périodiquement et amène la guerre et les révolutions,

qui, comme les orages, en rafraîchissant l'air[1], donnent du ton à l'air et aux végétaux.

—

Il y a, dans les constitutions politiques, comme dans les corps physiques, un mouvement intérieur qu'on peut appeler révolutionnaire, qui favorise l'accroissement, et finit par opérer leur destruction. Tout, dans l'univers, est dans un état habituel de révolution. Il n'y a que les yeux vulgaires à qui cette marche échappe.

—

Ne pourrait-on pas comparer le bouleversement que l'ordre social a éprouvé en France à ces ouragans qui ravagent quelquefois les colonies de l'Amérique? Ils semblaient vouloir tout détruire : dès que le calme est rétabli, on voit qu'ils ont ravivé la nature et lui ont donné une fécondité nouvelle.

—

On ne remue pas plus, sans méphitisme, la vie d'une nation que celle d'un étang ou d'une rivière.

—

La guerre, les spoliations ont accompagné notre révolution, comme elles ont accompagné

[1] Ne serait-ce pas l'*atmosphère?*

les autres révolutions. La postérité, qui en recueille tous les avantages, contemple assez froidement ce qu'il en a coûté de sacrifices, aux contemporains, pour les lui assurer.

—

Qui décomposera le caractère d'un tyran y trouvera toutes les servitudes, toutes les bassesses, tous les malheurs, et très-peu de domination. Que de honteuses complicités ; que de mensonges avilissants ; que d'amis abandonnés, trahis, livrés ; que d'outrages dévorés en silence !

La vertu seule est dominatrice ; car elle commande à celui qui la possède et aux autres. Elle seule a besoin de génie pour réussir ; car le choix de ses moyens est borné. Elle seule est fière ; car elle ne compose jamais avec le vice. Elle seule a de l'audace ; car elle n'étouffe jamais un sentiment généreux.

—

Les rois, qui n'ont guères d'amis quand ils sont puissants, en ont encore moins quand ils sont malheureux.

—

Tibère, sans Sejan ; Néron, sans Narcisse ; Robespierre, sans les comités révolutionnaires, auraient été moins funestes à l'humanité. Un

observateur du cœur humain a dit que les mauvais princes étaient souvent les moins méchants de leurs cours.

—

Henri III se déclara le roi de la Ligue, qu'il craignait.

—

A la mort du pape Adrien [VI], arrivée le 24 septembre 1523, on écrivit sur la porte de son médecin : « Au libérateur de la patrie. »

—

La philosophie du dix-huitième siècle! C'est elle qui vint ébranler les autels et bouleverser le plus florissant empire de l'univers.

—

Une des maximes de Platon était que le pire des gouvernements était l'ochlocratie; et il avait bien raison.

—

Le despotisme et l'anarchie ne sont point des gouvernements, mais l'absence de gouvernement.

—

Le christianisme invoque lui-même la liberté : *Rationabile obsequium vestrum.* (Ep. ad Rom. XII, I.)

—

Montaigne a dit admirablement : « Il faut tout faire pour le peuple, et non par le peuple. » Ce peu de mots renferme plus de science politique que tous les écrits de Voltaire et de Rousseau.

—

Le comte Alfieri, italien, revenu de ses principes exagérés en démocratie, disait : « Je connaissais bien les grands ; mais je ne connaissais pas les petits. »

—

L'égalité des droits est bien différente de l'égalité insensée des fortunes.

—

Les jalousies aveugles de la multitude, adroitement dirigées, ont servi plus d'une fois au bouleversement des Empires. Tout ce qui est obscur croit s'élever, quand tout ce qui est illustre est abaissé. L'erreur ne se dissipe qu'au moment où le peuple lui-même devient victime de ses propres fureurs.

—

Dans le désordre des Empires, c'étaient autrefois les barbares qui accouraient pour ravager. Les barbares ne sont plus aujourd'hui dans les forêts du nord. Chez tous les peuples policés, ils entourent les propriétés et les propriétaires : à un moment donné ils sortent, par nuées, des caves, des galetas et des greniers.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

—

Robespierre, Marat, Couthon, Le Bon, Carrier et autres monstres de cette espèce, n'auraient été, sans les Etats-Généraux de 1789, que d'obscurs intrigants, des bourgeois vaniteux, et des déclamateurs impudents. Ils auraient été les fléaux de leur petite sphère. Les Etats-Généraux ont été pour eux ce qu'est le feu pour le serpent engourdi.

—

Pourquoi les travaux d'Hercule et de Thésée ont-ils répandu un tel éclat, dans l'univers, que les outrages du temps ne pourront jamais les atteindre? C'est qu'ils se sont uniquement dévoués au salut de leurs semblables, et qu'ils étaient braves et généreux.

—

Ah! l'on ajoutera foi à l'horrible festin d'Atrée et Thyeste. Tous les crimes de la fable sont devenus de l'histoire.

—

Le jeune homme qui a été témoin des grandes catastrophes de la Révolution, est déjà comme un antiquaire et un homme précieux pour la tradition.

—

Dans la Révolution française, on entend tout le monde parler de ses malheurs, personne de ses fautes.

—

Pendant la Révolution anglaise, le recteur de l'Université de Cambridge, soupçonnant qu'un étudiant n'aimait pas la Révolution, lui demanda si Cromwell avait bien fait de faire mourir Charles I[er]. L'étudiant se tira d'affaire par cette réponse ingénieuse qu'il est impossible de traduire: *Nec bene fecit; nec male fecit; sed inter fecit.*

—

Target, avocat au Parlement de Paris, en refusant de défendre Louis XVI, qui l'avait choisi pour son défenseur, s'est couvert d'une tache indélébile.

—

On a vu la Reine, encore jeune et belle, marchant à l'échafaud comme au terme ordinaire de la vie.

—

Mme du Barry a été la seule femme qui ait montré de la faiblesse. Arrivée au pied de l'échafaud, elle jeta un cri d'effroi et ne put s'empêcher de s'écrier : « M. le bourreau, encore un moment ! »

—

Bonum virum facile crederes ; magnum libenter. Mot de Tacite applicable à Malesherbes.

—

Longtemps avant que d'écrire sa magnifique *Histoire de l'Astronomie*, Bailly, jeune encore, avait fait *Clotaire*, tragédie en cinq actes et en vers ; *Clotaire*, sujet puisé dans les premiers siècles de la monarchie française, où la grossièreté des mœurs n'empêchait pas le raffinement du crime. *Clotaire !* Quel démon prophétique, conduisant alors la plume adolescente du malheureux Bailly, lui faisait tracer, dans la peinture du passé, l'épouvantable catastrophe qui l'attendait dans l'avenir ? Bailly, dans *Clotaire*, décrivit la mort d'un maire de Paris massacré par le peuple.

—

Prière des Spartiates : « O dieux, faites que nous puissions supporter l'injustice ! »

—

Un Athénien, voyant aller au supplice Phocion, s'écria : — « Respectable vieillard, qui eût jamais pensé que tu dusses mourir ainsi! » — « N'est-ce pas ainsi, répondit Phocion, que sont morts tous ceux qui ont rendu des services à la patrie? »

Le sanglant bonnet de la licence se montra sur l'horizon politique, comme un météore au milieu des tempêtes; et le niveau d'une égalité indéterminée ne fut autre que la hache des proscriptions.

—

La Convention nationale, semblable à une vaste cuve où fermentaient et bouillonnaient cent éléments divers, ne présentait que des mouvements convulsifs et destructeurs.

—

Comme le loup de la fable, la Convention nationale, en établissant le tribunal révolutionnaire, n'a voulu manger l'agneau qu'avec des raisons spécieuses.

—

Les opinions les plus exagérées, les mesures

les plus dévastatrices s'exhalaient des cratères de la Montagne comme les laves brûlantes de la bouche des volcans.

—

Les échafauds se sont écroulés, le neuf Thermidor, an II, pour ainsi dire, sous le nombre des victimes qu'on y avait entassées.

—

Déplorable renversement des lois de la nature qui tend sans cesse à créer et à garantir! On vit, dans plus d'une boucherie humaine, les victimes et les bourreaux se disputer d'empressement, les uns pour tendre la gorge, les autres pour y enfoncer le couteau. La faulx révolutionnaire n'épargna ni les cheveux blanchis de la caducité, ni les grâces de l'adolescence, ni la tendresse des mères, ni les plaisirs des amants.

—

L'impunité et le scandale de ces temps malheureux étaient tels qu'il devint plus facile de mourir que de vivre; et tant de personnes ont été condamnées, que chacun crut se survivre à lui-même quand les proscriptions cessèrent.

—

Les victimes ou les témoins de l'oppression

n'osaient faire entendre une plainte, car il fallait que la douleur fût muette et que la pitié parût indifférente.

Il en fut de même à Athènes, 405 ans avant J.-C., quand le lacédémonien Lysandre se rendit maître de cette ville. Socrate fut le seul qui ne se laissa pas ébranler par l'iniquité; il osa consoler les malheureux et résister aux ordres des tyrans.

Comme les siècles, en se succédant, ramènent les mêmes calamités!

—

On avait la force de mourir, et on n'avait point celle de résister à ses bourreaux. Cet amalgame d'héroïsme et de lâcheté serait incompréhensible pour qui n'en aurait pas été le témoin. Il veut dire que le système de délation était si bien organisé que, dans tous les coins et recoins de la France, personne n'osait ouvrir la bouche.

—

Quand on a ôté à Robespierre et à ses complices la facilité de l'assassinat, on leur a ôté leur génie.

—

Dans ces jours de deuil, les deux plus grands

hommes de la France étaient Robespierre, qui commandait la mort, et Sanson, qui la donnait. On assassinait, le tarif des talents et des fortunes à la main.

—

Les juges étaient moins las d'envoyer les victimes à l'échafaud, que les bourreaux ne l'étaient eux-mêmes de les égorger.

—

Le manteau de chaque juge du tribunal révolutionnaire cachait le poignard d'un assassin. Le tribunal était de plain-pied avec l'échafaud.

—

Le fameux Hébert, ce sale chiffonnier du *Père Duchêne*, joignait à une âme féroce les plus gracieux dehors.

—

Couthon était un cul-de-jatte : il n'avait d'animé que le buste. La nature l'avait destiné à végéter dans un lit, ou sur un chaise.

—

Léonard Bourdon est le premier conventionnel qui ait parlé, dans la Convention, le chapeau sur la tête, et qui y ait paru dans un costume ridicule.

—

Pendant dix ans, l'autorité, partagée en France, marchait sans cesse de systèmes en systèmes, de théories en théories, d'essais en essais, d'erreurs en erreurs; substituant les abstractions aux principes, les résultats incertains de la versatilité aux conseils de la raison, la violence à la force conservatrice des États, quand le 18 Brumaire parut.

—

La multitude de ceux qui faisaient, à eux tous, beaucoup de mal, est remplacée par un homme qui fait, à lui seul, beaucoup de bien.

—

Le temps, hélas ! trop déplorable, où le vandalisme, comme une bête féroce, se ruait sur les talents, la fortune, la beauté et la vertu, est passé, aimons à le croire et à le dire, sans retour.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

NOTICE PRÉLIMINAIRE V

LES JEUNES ANNÉES DE C.-A. SAINTE-BEUVE.

Lettres à M. l'abbé Barbe 1

Lettres à un Compatriote 67

Lettres sur l'abbé Prévost 113

Stances et Epitres en vers 119

NOTICE 135

RÉFLEXIONS ET JUGEMENTS DE C.-F. DE SAINTE-BEUVE 141

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Page 16, ligne 3, Je commence, *lisez :* Je commencerai.

— 16, ligne 7, tu le permets, *lisez :* tu me le permets.

— 91, à la note, ligne 3, avril, *lisez :* mai.

— 94, à la note, avant-dernière ligne, au 12, *lisez :* au 13.

— 108, à la note, l. 8, que regretter pour lui, *lisez :* regretter que pour lui.

MADAME SWETCHINE. *Journal de sa Conversion. Méditations et Prières.* Deuxième édition. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

LETTRES INÉDITES DE MADAME SWETCHINE. Deuxième édition. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

CORRESPONDANCE DU R. P. LACORDAIRE ET DE MADAME SWETCHINE. Quatrième édition. 1 vol. in-12 . . . . 4 »

HISTOIRE MORALE DES FEMMES, par M. ERNEST LEGOUVÉ, de l'Institut. Quatrième édition. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

LA FEMME BIBLIQUE. *Sa Vie morale et sociale, etc.*, par Mlle CLARISSE BADER. Deuxième édition. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

QUATRE FEMMES DU TEMPS DE LA RÉVOLUTION, par Mme CH. LENORMANT. *(Ouvrage couronné par l'Académie française.)* 1 vol. in-12. . . . . 3 50


a39003 003480018b

